



© D. Chambillon



© D. Chambillon



© D. Chambillon



© J. Daubignard

# Synthèse naturaliste 2021

Espaces naturels sensibles en Essonne





© D. Chambrillon

# Introduction

Au titre de sa politique des Espaces naturels sensibles (ENS), le Département de l'Essonne acquiert des espaces présentant un fort intérêt écologique, ou bien fragiles et menacés afin de les préserver, les valoriser mais aussi les soustraire à la pression foncière. Ces sites sont ensuite réhabilités, étudiés, aménagés et entretenus, au bénéfice de la flore et de la faune, et lorsque leur sensibilité le permet, ouverts au public pour lui permettre d'en bénéficier et de découvrir leurs richesses. L'enjeu final est de restaurer et de maintenir la fonctionnalité de ces milieux et les mettre en connexion pour former un véritable réseau écologique.

Avec 25 % de son territoire occupé par des milieux naturels, l'Essonne possède une biodiversité riche et variée. Des paysages aussi différents que des marais, des pelouses calcicoles, des platières gréseuses ou bien encore des forêts coexistent.

Dans la continuité des précédents rapports rédigés depuis 2000, cette présente version propose une synthèse de toutes les observations réalisées en 2021 sur les ENS par les agents du Conservatoire des Espaces naturels sensibles, les bureaux d'études missionnés par le Département, les associations naturalistes, mais également tous les naturalistes spécialistes ou amateurs.

Toutes les observations sont issues des deux bases de données naturalistes franciliennes CETTIA, GEONAT'IDF et FAUNE IDF.







# Sommaire

<b>Introduction</b> .....	<b>2</b>
<b>Présentation des sites départementaux</b> .....	<b>4</b>
1 - Marais des basses vallées de l'Essonne et de la Juine .....	4
2 - Forêts départementales .....	6
3 - Réserve naturelle nationale des sites géologiques .....	7
4 - Autres Espaces naturels sensibles .....	8
<b>Synthèse faunistique</b> .....	<b>10</b>
1 - Oiseaux .....	10
Mise en place d'un programme de Suivi temporel des oiseaux communs : STOC capture sur le marais de Misery de Suivi temporel des oiseaux .....	28
2 - Mammifères .....	30
Chiroptères .....	30
• Champignonnières d'Étampes .....	30
• Caves de Sermaise .....	31
• Domaine départemental de Méréville .....	31
Rongeurs .....	31
Autres mammifères .....	32
3 - Insectes .....	34
Odonates .....	34
Lépidoptères .....	38
• Rhopalocères (Papillons de jour) observés par les Lépidoptéristes de France .....	38
• Rhopalocères assez rares et rares saisis dans les bases de données par les naturalistes .....	40
• Hétérocères assez rares (AR) à exceptionnels (RRR) saisis dans les bases de données par les naturalistes .....	40
• Hétérocères (Papillons de nuit) observés par ARCANIA .....	40
Coléoptères .....	45
Autres insectes saisis sur CETTIA/GEONAT'IDF et Faune IDF .....	46
Araignées .....	47
4 - Reptiles .....	47
5 - Amphibiens .....	49
<b>Synthèse Floristique</b> .....	<b>51</b>
<b>Portfolio</b> .....	<b>53</b>
<b>Remerciements</b> .....	<b>69</b>
<b>Annexe : liste des sites départementaux (classement par commune)</b> .....	<b>70</b>



# Présentation des sites départementaux

## 1 • Marais des basses vallées de l'Essonne et de la Juine

Les Marais des basses vallées de l'Essonne et de la Juine (MBVEJ) constituent la plus grande zone humide essonnoise, et l'une des dernières encore fonctionnelle au sud de l'Île-de-France.

Ils forment une vaste « coulée verte » jouant un rôle structurant dans la trame verte et bleue locale, à l'interface entre les espaces urbains du nord du département et ceux plus ruraux au sud.

Couvrant environ 800 ha, à 30 km au sud de la capitale, ils se composent de marais tourbeux alcalins abritant une mosaïque de milieux naturels (roselières, aulnaies, mares, cariçaies, cladiaies, herbiers aquatiques, prairies, friches...). Leur intérêt écologique est reconnu depuis le XIX<sup>e</sup> siècle par les scientifiques. Différentes espèces remarquables de faune et de flore s'y développent.

L'exploitation de la tourbe depuis le Moyen-Âge a laissé des traces profondes dans les paysages de ces vallées sous la forme de nombreux étangs et chenaux qui composent aujourd'hui un véritable labyrinthe favorable aux espèces aquatiques.

En septembre 2021, lors du Congrès mondial de la Nature à Marseille, la démarche engagée 2 ans plus tôt pour labelliser les Marais des basses vallées de l'Essonne et de la Juine (MBVEJ) au titre de la Liste verte de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) s'est concrétisée. Les MBVEJ figurent

désormais sur cette liste prestigieuse de sites reconnus pour leur gestion efficace en faveur de la sauvegarde des espèces et dont la gouvernance et la gestion respectent des standards internationaux établis par l'UICN.



Ce site est également protégé par une série de mesures et outils de conservation aux niveaux européen, national, départemental et local :

- Site Natura 2000 : Zone de protection spéciale (ZPS) et Zone spéciale de conservation (ZSC) au titre des Directives européennes « Oiseaux » et « Habitats »,



- Arrêté préfectoral de protection de biotope,

- Zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF) de types 1 et 2,



- Espace naturel sensible (ENS),



- Zonage N dans les Plans locaux d'urbanisme.



1. Tableau récapitulatif des sites en annexe p. 70.



© CENS

Les sites départementaux des basses vallées de l'Essonne et de la Juine recouvrent :

**Domaine départemental de Montauger à Lisses/Villabé**

15 ha - ouvert au public

**Marais du Grand Montauger à Lisses**

9 ha - ouvert au public

**Clos de Montauger à Villabé**

3,5 ha - ouvert au public

**Marais de la Grande Île à Menecy**

10 ha - temporairement fermé au public

**Marais de Misery à Écharçon/Vert-le-Petit**

88 ha - partiellement ouvert au public  
(observatoire des Gravelles)

**Cave au Renard à Écharçon**

4,5 ha - ouvert au public

**Prairie sous l'Église à Écharçon**

4 ha - ouvert au public

**Isle Rouge à Écharçon**

1,7 ha - ouvert au public

**Marais de Fontenay-le-Vicomte**

86 ha - partiellement ouvert au public  
(observatoires des Moines et des Pointes)

**Marais d'Itteville**

85 ha - partiellement ouvert au public  
(observatoires des Blongios, des Fauvettes et de Lavau)

**Coteau de Villoison à Lisses et Villabé**

3 ha - site non aménagé

**Coteau de Montblin à Lisses**

23 ha - site non aménagé

**Coteaux des Brettes et Marais des Brettes à Villabé**

11 ha - site non aménagé

**Marais des Rayères à Corbeil-Essonnes et Villabé**

33 ha - site non aménagé

**Marais de Fontenay-aval à Fontenay-le-Vicomte/Menecy**

70 ha - site non aménagé

**Marais de Fontenay-amont à Ballancourt-sur-Essonne et Fontenay-le-Vicomte**

38 ha - site non aménagé

**Parc de Fontenay à Fontenay-le-Vicomte**

38 ha - site fermé au public (en cours d'aménagement)

**Fort l'Oiseau à Menecy**

18 ha - fermé au public





## 2 • Forêts départementales

Les espaces boisés essonnien (publics et privés) représentent 34 000 ha soit 81 % des espaces naturels du département et 23 % de sa superficie totale. Parmi ceux-ci 10 massifs ouverts sont propriété départementale, et représentent environ 700 ha.

9 d'entre elles sont gérées par l'Office national des forêts (ONF). Chacune est pourvue d'un Plan d'aménagement forestier, validé par le Département et la Préfecture. Ce document cadre définit, sur plusieurs années, les préconisations de gestion et d'entretien pour garantir une gestion sylvicole durable et respectueuse de la biodiversité.

### Forêt du Bois des Gelles à Villebon-sur-Yvette

16 ha

### Forêt du Bois des Grais à Villiers-le-Bâcle

19 ha

### Forêt de Bellejame à Linas et Marcoussis

22 ha

### Forêt de la Barre à Auvers-Saint-Georges et Morigny-Champigny

25 ha

### Forêt de la Coudraye à Champcueil

53 ha

### Forêt de la Tête Ronde à Villiers-le-Bâcle

56 ha

### Forêt du Belvédère à Chamarande

87 ha

### Forêt du Rocher-de-Saulx à Saulx-les-Chartreux et Villejust

115 ha

### Forêt de la Roche-Turpin à Bruyères-le-Châtel et Fontenay-les-Briis

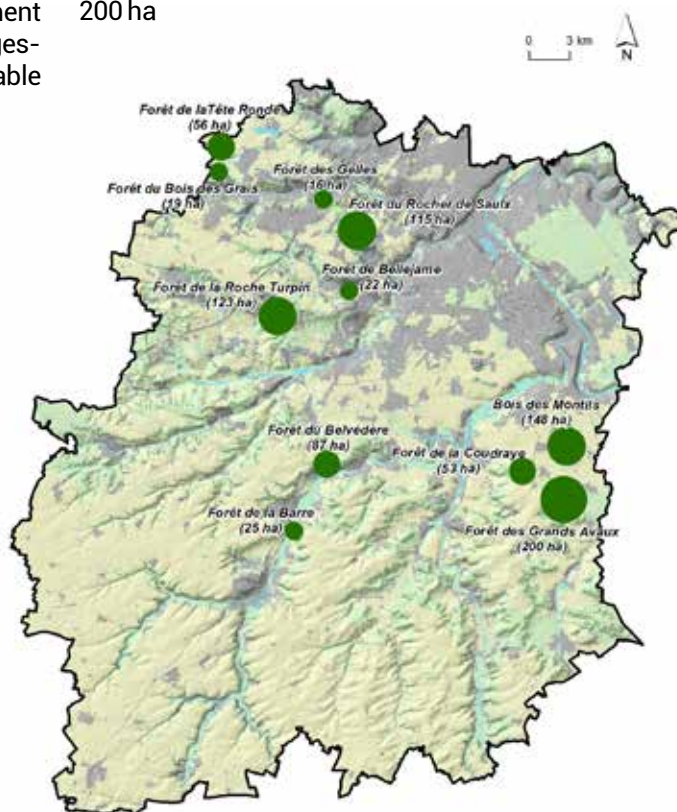
123 ha

### Forêt du Bois des Montils à Auvernaux, Champcueil et Chevannes

148 ha (non ouverte au public)

### Forêt des Grands-Avaux à Champcueil

200 ha





# 3 • Réserve naturelle des sites géologiques

L'Essonne abrite l'une des toutes premières réserves naturelles géologiques de France. Instaurée en 1989 à l'initiative du Département de l'Essonne, celle-ci assure la conservation de formations géologiques contre l'érosion, les fouilles intempestives et l'urbanisation.

Le Schéma départemental des ENS 2017-2021 et le Plan de gestion 2018-2027 de la Réserve assurent une programmation précise des enjeux et objectifs annuels, ainsi qu'une évaluation et une lecture de l'évolution de la conservation de son patrimoine.

Sur une surface de 27 ha, la Réserve regroupe 13 sites localisés principalement autour d'Étampes :

## Carrière des Sablons à Auvers-Saint-Georges

1 ha

## Coteau des Verts-Galants à Chauffour-les-Étréchy

2,3 ha

## Butte du Puits à Villeneuve-sur-Auvers

7,4 ha

## Sablère de Villemartin à Morigny-Champigny

0,3 ha

## Les Monceaux à Morigny-Champigny

0,8 ha

## Chemin d'Orgemont à Itteville

0,3 ha

## Four blanc à Chalo-Saint-Mars

1,4 ha

## Sablère de la Grouette des Buis à Chalo-Saint-Mars

1,3 ha

## Moulin des caillies à Méréville

0,5 ha

## Pierrefitte à Étampes

0,8 ha

## Pente de la vallée aux loups à Ormoy-la-Rivière

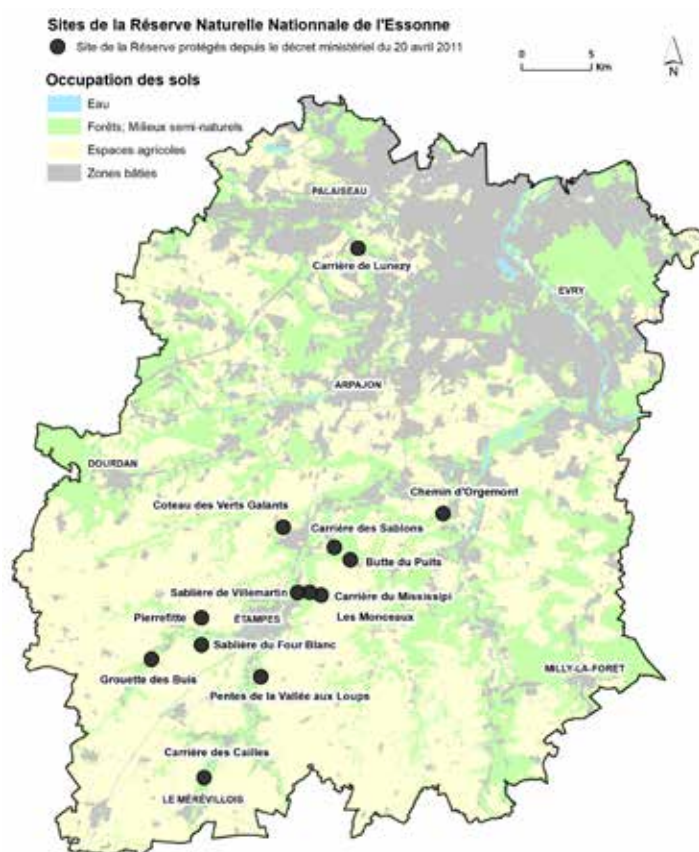
0,4 ha

## Carrière de Lunézy à Villejust

0,7 ha

## Carrière du Mississippi à Morigny-Champigny

11,1 ha



## 4 • Autres Espaces naturels sensibles

Le territoire départemental est composé d'une mosaïque de milieux naturels. En complément des entités naturelles précitées, l'Essonne abrite des pelouses calcaires riches en orchidées, des platières gréseuses, des anciennes carrières ou bien encore des cavités à chauves-souris. Tous ces sites sont gérés écologiquement pour préserver les habitats et les espèces qui les composent.

### **Butte Hébert à D'Huison-Longueville**

10 ha - site ouvert au public  
Forêt, carrières de sable et grès

### **Coteaux de Pierrefitte à Étampes et Saint-Hilaire**

11 ha - site ouvert au public  
Pelouse calcicole et boisement

### **Platière de Bellevue à Moigny-sur-école**

13 ha - site ouvert au public  
Forêt, platière, pelouse

### **Pelouse des Buys à Puisselet-le-Marais**

17 ha - site ouvert au public  
Pelouse calcicole et boisement

### **Domaine des Coudrays à Étiolles**

39 ha - site ouvert au public  
Bords de Seine, espaces agricoles

### **Étangs de Vert-le-Petit**

13,4 ha - site ouvert au public

### **Domaine de la Justice à La Ferté-Alais**

50 ha - site ouvert au public  
Anciennes carrières, friches, boisements

### **Marais de Vaujouan à Étampes**

15 ha - site non aménagé  
Boisement humide

### **Marais de Méréville**

4 ha - site non aménagé  
Boisement humide

### **Caves de Sermaise**

0,1 ha - site fermé au public  
Caves abritant des chiroptères en hibernation

### **Champignonnières d'étampes**

0,4 ha - site fermé au public  
Galeries souterraines abritant des chiroptères en hibernation

### **Boucle du Gord à Boussy-Saint-Antoine**

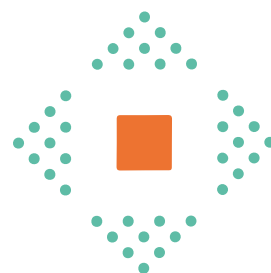
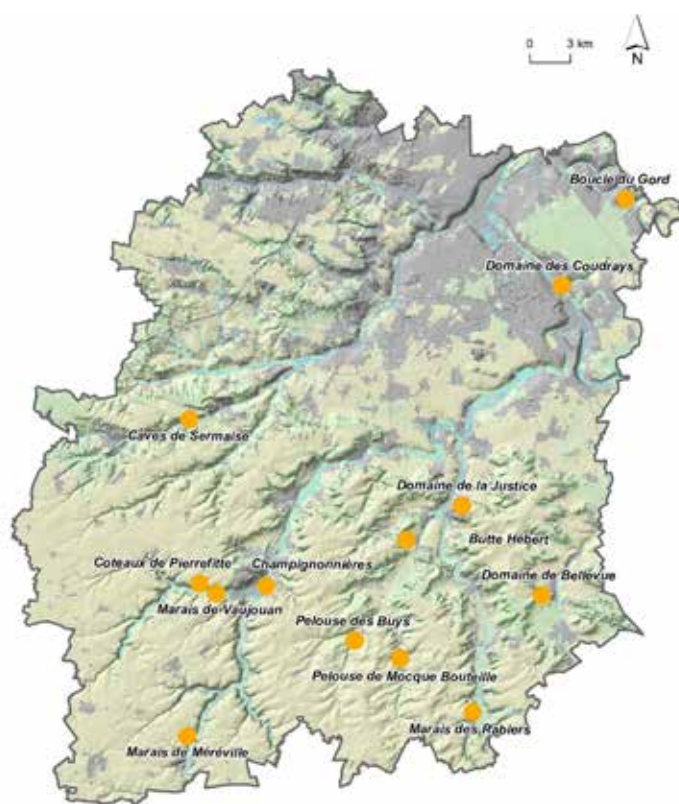
1,3 ha - site fermé au public  
Boisement humide, bord de l'Yerres

### **Pelouse de Mocque-Bouteille à Valpuiseaux**

2 ha - site fermé au public  
Pelouse calcicole et boisement

### **Marais des Rabiers à Prunay-sur-Essonne**

11 ha - site non aménagé  
Roselière, boisement et prairie humide





Les recensements des espèces animales ou végétales présentes sur les sites ont été effectués du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2021.

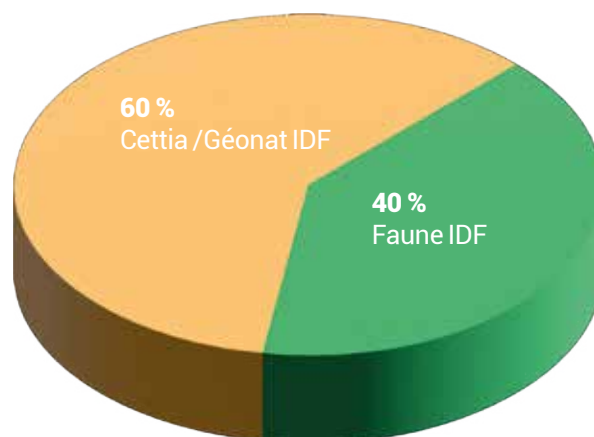
Les observations proviennent des deux bases de données en ligne franciliennes :

CETTIA et GEONAT'IDF, gérée par l'Agence régionale pour la biodiversité (ARB) : <https://geonature.arb-idf.fr/>

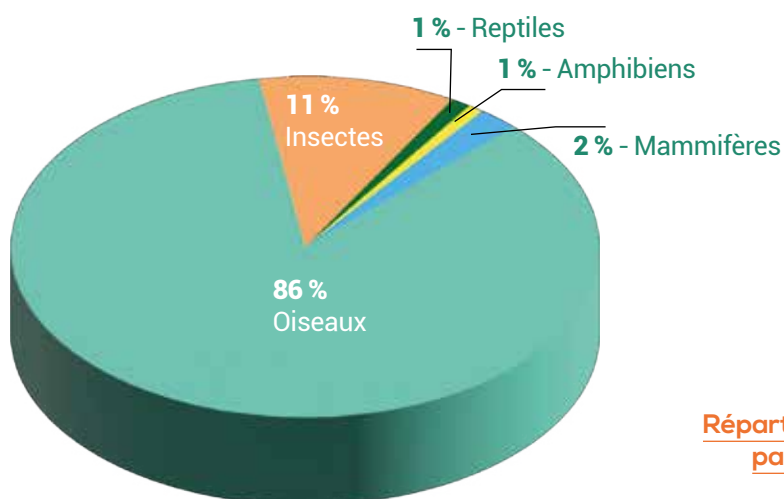
FAUNE IDF, gérée par la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) d'Île-de-France <https://www.faune-iledefrance.org>

Au cours de l'année 2021, 13 608 données ont été saisies sur les différents espaces naturels départementaux (8 995 données en 2020). 8 153 l'ont été dans les bases CETTIA/GEONAT'IDF et 5 455 dans la base FAUNE IDF.

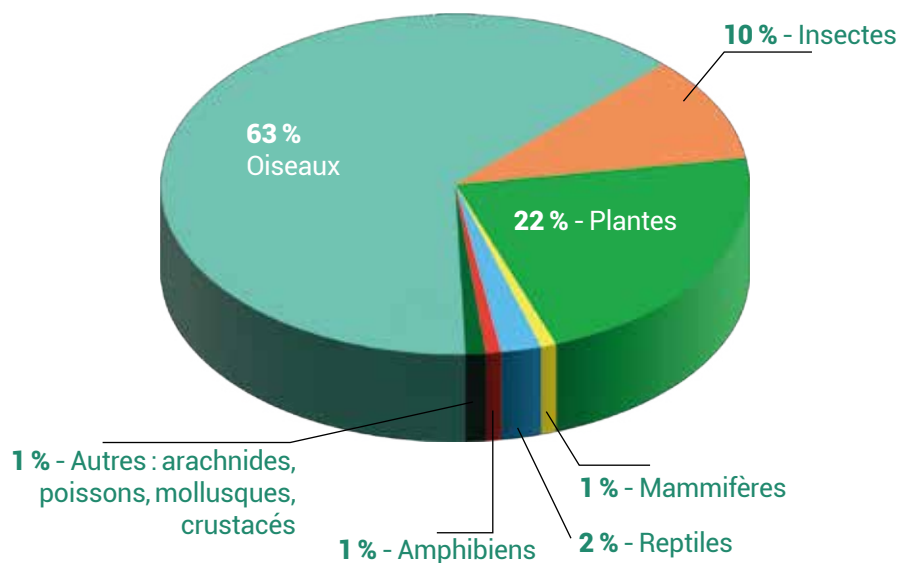
**Répartition des données naturalistes en 2021**



**Répartition des données faunes IDF par groupes taxonomiques en 2021**



**Répartition des données Cettia/Géonat IDF par groupes taxonomiques en 2021**





# Synthèse faunistique

## 1 • Oiseaux

Les espèces de cette liste sont classées dans le nouvel ordre systématique validé par la Commission de l'avifaune française (CAF). Les espèces d'oiseaux très communes ne sont pas traitées dans cette synthèse. Pour la localisation des sites, se reporter au paragraphe : Présentation des sites départementaux.

### Oie cendrée *Anser anser*

Un couple d'origine domestique très probable est observé sur le marais de Misery jusqu'au 27 avril. 13 individus en migration active sont notés au-dessus de ce site le 12 février et 12 oiseaux mentionnés le lendemain, sur le marais de Fontenay-le-Vicomte.



© A. Desbrueres

Marais de Misery, 7 avril 2021



© D. Chambrillon

778 en 2019 et 761 en 2018). L'Île-de-France est la région qui concentre le plus grand nombre d'individus de cette espèce.

Plusieurs couples se sont reproduits sur les marais de Misery, Fontenay-le-Vicomte et Itteville. Une dizaine de poussins a pu être observée. L'effectif maximal d'environ 150 individus a été recensé le 27 mai sur le marais de Misery.



© B. Leparra

Marais de Misery, 9 août 2021

### Bernache nonnette *Brenta leucopsis*

Les rares observations essoniennes de cette espèce concernent principalement des oiseaux d'origine captive. Un oiseau est noté le 25 avril et le 12 mai sur le marais de Misery.

### Tadorne de Belon *Tadorna tadorna*

Cette espèce migratrice hivernante est très rare en Essonne. Elle affectionne les plans d'eau (bassins de décantation, étangs et cours d'eau).

Les 2 derniers comptages Wetlands (2020 et 2021) n'ont pas permis d'observer cette espèce en Île-de-France. Un mâle est mentionné sur le marais de Misery en fin d'hiver, les 13 et 14 mars.

### Canard siffleur *Mareca penelope*

Les mentions sur les marais de la vallée de l'Essonne de cet anatidé sont désormais très régulières en période hivernale. Un maximum de 44 individus est recensé le 2 janvier sur le marais de Misery.

### Bernache du Canada *Branta canadensis*

Les effectifs essoniens de cette espèce introduite sont en augmentation. Le comptage effectué lors du Wetlands a permis de dénombrer 798 individus en janvier 2021 (696 en 2020,



© D. Chambrillon

Marais de Misery, 27 avril 2021



Lors du comptage Wetlands, ce sont 51 oiseaux qui ont été dénombrés sur le territoire essonnien (35 en 2020). Depuis 2013, cette espèce est observée très régulièrement.



© A. Desbrières

Marais de Misery, 25 février 2021



© D. Chambrillon

Marais de Fontenay-le-Vicomte, 19 avril 2021

## Canard chipeau *Mareca strepera*

Les effectifs essonnien de ce canard connaissent une nette baisse cette année. Lors du comptage Wetlands, 165 individus ont été recensés sur le territoire essonnien (258 en 2020 et 366 en 2019). Il est principalement observé en période hivernale sur les marais de la basse vallée de l'Essonne.

Un maximum de 117 oiseaux est comptabilisé le 15 février sur le marais de Fontenay-le-Vicomte. Pour la 5<sup>e</sup> année consécutive, un couple s'est reproduit sur la marais de Misery. 2 jeunes ont été notés avec des adultes le 4 juin.



Marais de Misery, 5 février 2021

© D. Chambrillon

Alors que l'espèce s'est reproduite lors des dernières années sur le marais de Misery, aucune preuve de nidification n'a pu être apportée cette année avec l'observation de poussins. Cependant, la présence d'au moins 4 oiseaux pendant toute la période de reproduction laisse à penser qu'une ou des nidifications ont pu avoir lieu sans que les jeunes n'aient toutefois été observés. Il est à noter que moins de 10 couples nicheurs sont présents en Île-de-France.



© D. Chambrillon

Marais de Fontenay-le-Vicomte, 19 avril 2021

## Sarcelle d'hiver *Anas crecca*

L'espèce est principalement présente durant la période hivernale. Les dernières observations sont notées le 18 avril (15 individus). Une donnée tardive d'un oiseau (6 juin) avec une bague plastique à la patte semble concerner un oiseau échappé de captivité.

Un maximum d'environ 100 oiseaux est observé sur le marais de Misery le 27 décembre. Lors du comptage Wetlands, 146 oiseaux ont été comptabilisés en Essonne. Ce chiffre est dans la moyenne depuis 2002 (entre 100 et 150 individus).



Marais de Fontenay-le-Vicomte, 15 mars 2021

© D. Chambrillon

## Canard colvert *Anas platyrhynchos*

Le Canard colvert est observé tout au long de l'année sur l'ensemble des plans d'eau des marais départementaux. Plusieurs couples s'y sont reproduits.

Les effectifs essonnien comptés lors du comptage Wetlands sont stables depuis 2006. 1290 individus ont été observés pour une moyenne de 1316 oiseaux depuis 15 ans.

L'effectif maximal est noté en période hivernale (alors que c'était en période estivale les années précédentes) avec pas moins de 60 individus le 14 février sur le marais de Fontenay-le-Vicomte.



© B. Laparra

Marais de Fontenay-le-Vicomte, 7 novembre 2021

## Canard pilet *Anas acuta*

Alors qu'aucune mention de cette espèce n'avait été notée l'année dernière, 2021 est une bonne année pour l'observation de ce canard. Des observations ont été saisies sur le marais de Misery et sur le marais de Fontenay-le-Vicomte. Un maximum de 6 oiseaux est observé le 9 avril sur le marais de Misery.

Lors du comptage Wetlands (week-end du 23-24 janvier), aucun oiseau n'a été vu en Essonne et seulement 5 sur l'ensemble de l'Île-de-France (3 dans le 77 et 2 dans le 78).



Marais de Misery,  
16 février 2021

© D. Chambrillon



Marais de Misery, 29 mars 2021

© A. Desbrueres

## Sarcelle d'été *Spatula querquedula*

Toutes les données concernent des oiseaux en migration pré-nuptiale sur les marais de Misery et d'Itteville, entre le 1er mars et le 2 mai.

## Canard souchet *Spatula clypeata*

Cette espèce est désormais commune chaque hiver sur les marais des basses vallées de l'Essonne et de la Juine. Un maximum de 34 oiseaux est observé le 10 mars sur le marais de Misery.



Marais de Misery,  
17 janvier 2021

© D. Chambrillon

Lors du comptage Wetlands, 205 oiseaux ont été recensés en Essonne. Ce chiffre est dans la moyenne départementale puisque depuis 2015, la population semble se situer entre 210 et 270 individus selon les années.

Des observations d'un couple pendant la période de reproduction (mai et juin) laisse espérer une nichée mais aucune preuve n'a pu être apportée.

## Nette rousse *Netta rufina*

Deuxième année de suite où cette espèce migratrice et hivernante peu commune en Île-de-France, est notée sur les marais départementaux.

Généralement les observations sont réalisées durant la période hivernale. Cette année, 2 mentions en migration post-nuptiale ont été fournies : le 27 juin (1 individu) et le 18 juillet (1 mâle et 2 femelles).



Marais de Misery,  
27 juin 2021

© B. Laparra

## Fuligule milouin *Aythya ferina*



Marais de Misery, le 31 janvier

© B. Laparra

Ces canards plongeurs se regroupent chaque hiver dans les marais de la basse vallée de l'Essonne. Les effectifs sont en hausse par rapport à l'année dernière avec 81 individus maximum comptés sur le marais de Misery le 2 janvier.

Une tendance à la baisse a cependant été notée lors du comptage Wetlands où 236 oiseaux ont été recensés sur le territoire essonnien (329 en 2020).

Alors que l'espèce s'était reproduite 4 années de suite (de 2016 à 2019), comme l'année dernière, aucune preuve de nidification n'a pu être apportée malgré la présence d'oiseaux en période de reproduction.



## Fuligule morillon *Aythya fuligula*

La hausse des effectifs en hivernage de cette espèce entamée l'année dernière ne s'est pas confirmée.

Un maximum de 18 individus a été noté le 22 janvier sur le marais de Fontenay-aval lors du comptage Wetlands.

À cette occasion, 108 oiseaux ont été comptabilisés sur l'ensemble du territoire essonnien (150 en 2020). Ce chiffre fait écho à la baisse constatée sur les marais de la basse vallée de l'Essonne.

## Caille des blés *Coturnix coturnix*

Premières mentions sur les ENS de cette espèce migratrice nicheuse qui fréquente les milieux ouverts (cultures, prairies...). Des individus ont été entendus en juillet à la Butte Hébert et la Pelouse des Buys.

## Grèbe castagneux *Tachybaptus ruficollis*

L'espèce est notée toute l'année sur les étangs des marais des basses vallées de l'Essonne et de la Juine. Elle est nicheuse probable. Alors qu'un jeune avait pu être observé en 2019, aucune preuve de nidification n'a été mentionnée cette année.

L'effectif maximum de 7 individus ensemble est noté sur le marais de Fontenay-le-Vicomte, le 8 décembre.

## Grèbe huppé *Podiceps cristatus*

Cette espèce est présente en petit nombre sur de nombreux plans d'eau de la basse vallée de l'Essonne. Les observations de jeunes avec les adultes confirment sa reproduction. L'effectif maximal est observé, comme chaque année, sur le marais de Fontenay-aval, le 29 janvier, avec 10 individus.



© A. Desbrières  
Marais de Misery, 2 avril



© D. Chambrillon

## Grand cormoran *Phalacrocorax carbo*

Pour la 4<sup>e</sup> année consécutive, cette espèce se reproduit sur le marais de Misery. 19 nids ont été occupés cette année (16 en 2020). Au moins 110 individus sont observés le 31 décembre sur le marais de Fontenay-le-Vicomte.



© D. Chambrillon  
Marais de Fontenay-le-Vicomte, 15 avril 2021



© A. Desbrières

Marais de Misery, 24 avril 2021



© B. Laparra

Marais de Fontenay-le-Vicomte, 7 novembre 2021

## Butor étoilé *Botaurus stellaris*

L'espèce a été une nouvelle fois notée tout au long de l'hiver (début et fin d'année) sur les marais de Misery et de Fontenay-le-Vicomte qui restent les seuls sites essonnien à accueillir ces oiseaux en période hivernale. Un potentiel de 3 oiseaux était présent le 13 février sur ces marais. 1 individu a été photographié ce jour à Fontenay-le-Vicomte (à 14h22) et 2 simultanément à cette même date sur Misery à 14h42. Il n'est pas exclu cependant que l'individu de Fontenay soit un des deux de Misery.



© J. Christophe Trade

Marais de Fontenay-le-Vicomte, 13 février 2021



© B. Lapaarra

Marais de Fontenay-le-Vicomte, 13 février 2021



© G. Bas

Marais de Misery, 18 février 2021



© J.C. Phénix

Marais de Fontenay-le-Vicomte, 28 décembre 2021

Un individu a également été noté sur le marais d'Itteville le 11 novembre (première mention pour ce site).

### Blongios nain *Ixobrychus minutus*

Triste année pour cette espèce emblématique puisqu'aucun individu n'est observé sur les marais de la basse vallée de l'Essonne en période printanière, laissant espérer une possible reproduction.

À noter cependant une observation d'un individu sur le marais de Misery, le 11 juillet. Cette donnée (qui ne précise pas le sexe ni l'âge de l'oiseau) peut correspondre à un individu de passage.

Enfin, un cri d'un oiseau en migration est entendu le 11 août au-dessus de la Butte Hébert.

### Bihoreau gris *Nycticorax nycticorax*

Comme les 2 années précédentes, un oiseau immature est noté en halte migratoire les 14 et 15 août sur le marais de Fontenay-le-Vicomte.

### Héron garde-bœufs *Bubulcus ibis*

Les observations de ce petit héron restent assez rares sur le territoire départemental (aucune mention en 2020). Des oiseaux sont notés en halte migratoire sur le marais de Misery : 1 individu le 20 avril et 3 le 22 mai.

### Aigrette garzette *Egretta garzetta*

L'espèce est contactée dans les marais des basses vallées de l'Essonne et de la Juine tout au long de l'année. Alors que la plupart des données concernent des oiseaux observés à l'unité, il est à noter la présence de 4 individus le 5 août sur le marais de Misery.



Marais de Misery, 30 août 2021

© B. Lapaarra

### Grande aigrette *Ardea alba*

L'espèce est désormais commune depuis quelques années sur le territoire essonnien. La majorité des données concerne des oiseaux généralement observés à l'unité sur les ENS des marais des basses vallées de l'Essonne et de la Juine.

Un maximum de 7 individus en vol a été noté le 23 mars sur le marais de Misery.



Marais de Fontenay-le-Vicomte, 16 mai 2021

© D. Chambrillon



Marais de Fontenay-le-Vicomte, 7 novembre 2021

© B. Lapaarra



Marais de Misery, 18 décembre 2021

© D. Chambrillon



## Héron pourpré *Ardea purpurea*

Comme les années précédentes, quelques observations de cette espèce sont réalisées aux passages pré et post nuptial sur les marais de Misery et de Fontenay-le-Vicomte.



© A. Desbrueres

Marais de Fontenay-le-Vicomte, 13 mai 2021

## Héron cendré *Ardea cinerea*

Les observations de cet oiseau sont fréquentes sur l'ensemble du territoire essonnien. Le marais de Fontenay-aval abrite une colonie dont 15 nids étaient occupés le 8 mars.

La reproduction de cette espèce est certaine mais les feuilles des arbres ne permettent pas de noter précisément le nombre de jeunes à l'envol.



© D. Chambrillon

Marais de Misery, 24 juin 2021



© B. Laparra

Marais de Fontenay-le-Vicomte, 7 novembre 2021

## Cigogne noire *Ciconia nigra*

À l'inverse de la Cigogne blanche, les données de cette espèce sont très rares en Essonne.

L'année 2021 a été très prolifique puisque 2 mentions d'individus en migration pré et post nuptiale ont été saisies (22 mai et 8 septembre) au-dessus et à proximité des marais de la basse vallée de l'Essonne.



© D. Chambrillon

Lisses,  
8 septembre



© D. Chambrillon

## Cigogne blanche *Ciconia ciconia*

Quelques mentions généralement d'oiseaux en vol migratoire aux passages pré et post nuptial. Un maximum d'environ 50 individus en vol, le 19 septembre, à proximité du marais de Fontenay-le-Vicomte.



Marais  
de Misery,  
20 février 2021



© D. Chambrillon

Marais  
de Misery,  
19 mars 2021

## Balbuzard pêcheur *Pandion haliaetus*

Depuis 2005 (1<sup>re</sup> reproduction en Île-de-France), c'est la onzième année (2005, 2006, 2009, 2011, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020 et 2021) que l'espèce se reproduit dans les marais de la vallée de l'Essonne. Au total 20 jeunes (3 en 2005, 2019 et 2021, 2 en 2006 et 2020, 1 en 2009, 2 en 2001 et 2019, 1 en 2015, 2016, 2017, 2018) se sont envolés. 13 d'entre eux ont été bagués.

La 1<sup>re</sup> observation est réalisée le 9 mars sur le marais de Fontenay-le-Vicomte, sur la nouvelle aire artificielle installée en début d'année. Cet individu non bagué laisse à penser qu'il s'agit de la femelle de l'année précédente. L'apport de branches semble indiquer que cette nouvelle aire est acceptée.



Marais de Fontenay-le-Vicomte, 9 mars 2021

© A. Desbruères



Marais de Fontenay-le-Vicomte, 23 mars 2021

© A. Desbruères

À la fin du mois, suite à l'arrivée du mâle (24 mars), le couple se réinstallera finalement sur l'aire de Misery (sur laquelle ils s'étaient reproduits l'année passée).



Marais de Misery, 27 mars 2021

© A. Desbruères



Marais de Misery, 29 mars 2021

© A. Desbruères

Début juin, le comportement de la femelle indique la présence de jeunes dans le nid. Les observations qui suivront permettront de confirmer l'éclosion de 3 jeunes qui prendront leurs premiers vols en juillet.

La dernière observation de cette espèce est notée le 8 octobre au-dessus du marais du Grand Montauger.



Marais de Misery, 29 juillet 2021

© A. Desbruères

Un 3<sup>e</sup> Balbutard de type mâle (non bagué) a été observé à proximité du nid le 17 avril. L'acceptation de la présence de cet individu par le couple présent pourrait s'expliquer par le fait qu'il s'agisse d'un des jeunes nés sur l'aire de Fontenay-aval en 2019 et non bagué. Il convient cependant de rester prudent sur cette hypothèse.



Marais de Misery, 17 avril 2021

© A. Desbruères

Un 4<sup>e</sup> Balbutard de type femelle (non bagué) a quant à lui été observé le 22 avril, de passage au-dessus du marais de Fontenay-le-Vicomte.



Marais de Fontenay-le-Vicomte, 22 avril 2021

© A. Desbruères

Ces observations d'autres individus en période de reproduction laissent espérer un jour l'installation d'un deuxième couple sur les marais de la basse vallée de l'Essonne.



Lisbonne, 11 novembre 2021

© M. Fernandès

À noter enfin, l'observation d'un jeune Balbutard né sur le marais de Misery l'année dernière, le 11 novembre 2021 à proximité du Tage, à côté de Lisbonne au Portugal. La date tardive laisse à penser que cet individu a hiverné au Portugal.



## Milan royal *Milvus milvus*

Cette espèce assez rare en Essonne est observée uniquement en migration pré et post nuptial. Une donnée a été notée au-dessus des Coteaux de Pierrefitte, le 25 avril.

## Milan noir *Milvus nigrans*

L'espèce poursuit son expansion en période de nidification sur les marais essonniers. 6 nids ont été trouvés cette année sur les marais de Misery et de Fontenay-le-Vicomte (5 en 2020, 4 en 2019).



Marais de Misery, 29 mars 2021

© A. Desbruères



Marais de Fontenay-le-Vicomte, 17 juillet 2021

© D. Chambrillon

L'observation de quelques jeunes non volants a été réalisée sur certains nids mais les feuilles des arbres empêchent rapidement de compter précisément le nombre de jeunes dans d'autres.



Marais de Misery, 6 juin 2021

© A. Desbruères



Marais de Misery, 9 août 2021

© B. Laparra

## Busard Saint-Martin *Circus cyaneus*

Ce rapace est régulièrement observé en Essonne, généralement au-dessus des plaines agricoles. La proximité de celles-ci avec les marais de Misery et de Fontenay-le-Vicomte expliquent les quelques observations réalisées sur ces sites au cours de cette année.



© D. Chambrillon

Marais de Misery, 28 février 2021



© B. Laparra

## Autour des palombes *Accipiter gentilis*

Comme les deux dernières années, l'espèce est notée tout au long de 2021. Plusieurs observations d'un couple ont été réalisées en période de reproduction au-dessus des marais de la vallée de l'Essonne. De nombreux chants ont par ailleurs été entendus début mars sur le marais de Misery.

La présence d'un immature noté plusieurs fois du 30 septembre au 1<sup>er</sup> novembre sur les marais de Fontenay-le-Vicomte et de Misery laisse à penser qu'une reproduction se serait produite. Si la suspicion de reproduction de cette espèce est réelle elle n'a toutefois toujours pas pu être prouvée.



© O. Thoret

Marais de Misery, 3 mars 2021



© A. Desbruères

Marais de Misery, 9 mars 2021



© B. Laparra

Marais de Fontenay-le-Vicomte, 7 novembre 2021

## Épervier d'Europe *Accipiter gentilis*

Plus petit que son cousin l'Autour des palombes, ce rapace diurne s'est spécialisé dans la chasse des passereaux. Il s'acclimate de différents milieux naturels et se retrouve donc observé un peu partout en Essonne.

La reproduction sur le marais de Fontenay-le-Vicomte, prouvée l'année dernière avec la découverte d'un nid occupé sur le marais de Fontenay-le-Vicomte, semble s'être poursuivie cette année. En effet, plusieurs observations visuelles et auditives de jeunes qui quérandaient ont été saisies fin août-début septembre sur ce marais.



© D. Chambrillon

Marais de Misery, 9 décembre 2021

## Bondrée apivore *Pernis apivorus*

Cette espèce migratrice nicheuse n'est présente qu'à partir du mois de mai. Elle est observée au-dessus de différents sites départementaux. Aucune preuve de nidification n'a pu être apportée.



© B. Laparra

Marais de Misery, 12 août 2021



## Busard des roseaux *Circus aeruginosus*

Comme les dernières années, plusieurs données de cette espèce sont notées sur les marais de Misery et de Fontenay-le-Vicomte du 26 mars au 14 octobre sans qu'aucune preuve de nidification n'ait pu être apportée.

Ce sont plus de 27 saisies de cette espèce qui ont été réalisées par différents observateurs et concernant différents individus (mâles, femelles et immatures).



© A. Desbruères

Marais de Misery, 18 avril 2021



© A. Desbruères

Marais de Misery, 29 avril 2021



© A. Desbruères

Marais de Misery, 2 mai 2021



© A. Desbruères

Marais de Misery, 2 mai 2021



© B. Laparra

Marais de Misery, 30 août 2021

## Faucon hobereau *Falco subbuteo*

L'espèce est régulièrement observée au-dessus des marais de la basse vallée de l'Essonne, à partir du 3 mai. Un effectif



© A. Desbruères

Marais de Misery, 3 mai 2021



maximal de 4 individus au-dessus du marais de Fontenay-le-Vicomte a été comptabilisé le 7 mai et le 8 juin sur le marais de Misery. Même si aucun nid n'a été trouvé, la reproduction de cet oiseau sur les marais est probable.

Un immature a été observé en septembre mais rien ne prouve qu'il est né sur site. La dernière observation est notée le 23 septembre.



© B. Laparra

Marais de Misery, 30 août 2021

### Falcon pèlerin *Falco peregrinus*

Les observations de ce Faucon en Essonne sont relativement rares. Depuis 2005, cette espèce se reproduit de nouveau en Île-de-France (petite couronne parisienne notamment). 2 données ont été saisies en 2021 : le 24 mars sur le marais de Misery et le 19 avril sur le marais de Fontenay-le-Vicomte.



© A. Desbrières

Marais de Misery, 24 mars 2021

### Rôle d'eau *Rallus aquaticus*

Cette espèce très discrète est contactée régulièrement (grâce à son cri caractéristique) sur les marais de Misery, d'Itteville et de Fontenay-le-Vicomte. Bien que nicheur probable, aucune preuve de nidification n'a une nouvelle fois pu être apportée cette année.

### Foulque macroule *Fulica atra*

Cette espèce est une nicheuse commune sur les marais départementaux. En hiver, les regroupements les plus nombreux sont observés. Le maximal est atteint sur le marais de Fontenay-le-Vicomte avec plus de 110 individus, le 22 janvier.



© D. Chambillon

Marais de Misery, 13 juin 2021

### Grue cendrée *Grus grus*

Chaque année, cette espèce survole le territoire essonnien lors de ses migrations pré et post nuptial. Un vol d'une dizaine d'individus est noté le 20 février au-dessus du marais de Misery et une centaine au-dessus de la prairie de Mocquebouteille le 21 février.

### Bécassine des marais *Gallinago gallinago*

Cette espèce hivernante affectionne particulièrement les vasières et les prairies humides des marais des basses vallées de l'Essonne et de la Juine où elle est régulièrement observée.

10 individus sont notés le 17 octobre sur le marais d'Itteville et un minimum de 30, le 9 décembre sur le marais de Misery.



### Bécasse des bois *Scolopax rusticola*

Cette espèce forestière migratrice est présente essentiellement sur le territoire essonnien en période hivernale. De mœurs très discrètes et plutôt nocturnes, elle est difficilement observable. 1 oiseau est observé le 15 février en vol dans la forêt des Grands-Avaux et 2 individus le 26 février sur le marais de Misery.

### Chevalier guignette *Actitis hypoleucos*

Seules des données à l'unité ont été recensées aux passages pré et post nuptial pour le plus commun des chevaliers. Un maximum de 2 oiseaux simultanément a été observé.



Marais de Fontenay-le-Vicomte, 22 août 2021

### Chevalier culblanc *Tringa ochropus*

Ce limicole a été observé, généralement à l'unité, tout au long de l'année sur les marais des basses vallées de l'Essonne et de la Juine. Un maximum de 5 oiseaux a été noté le 15 juin sur le marais de Misery.



Marais de Misery, 2 avril 2021



Marais de Misery, 30 août 2021

### Chevalier aboyeur *Tringa nebularia*

Ce limicole migrateur rare n'avait pas été observé l'année dernière. 3 données cette année concernent le marais de Misery : 1 individu le 29 avril, 1 autre en vol le 1<sup>er</sup> juin et une dernière donnée le 11 septembre.



Marais de Misery, 11 septembre 2021

### Chevalier sylvain *Tringa glareola*

Ce limicole rare en Essonne n'est pas observé chaque année sur les sites départementaux. 1 oiseau a été noté sur le marais de Misery le 17 avril et le 2 mai, au passage migratoire pré nuptial.

### Chevalier gambette *Tringa totanus*

Cette espèce n'avait pas été notée sur les ENS depuis 2017. 4 oiseaux sont notés en halte migratoire sur le marais de Misery le 4 mai. 1 autre le 8 mai sur le marais de Fontenay-le-Vicomte. Ces dates correspondent à la 2<sup>e</sup> vague de la migration pré nuptiale.



Marais de Fontenay-le-Vicomte, 8 mai 2021

### Mouette rieuse *Larus ridibundus*

Ce laridé est noté régulièrement sur les marais, avec des effectifs les plus importants mentionnés en hiver, notamment sur l'étang de Villeroy du marais de Fontenay-aval. Les oiseaux se mélangent avec les goélands et atteignent en hiver des effectifs de plusieurs centaines d'individus.



Comme l'année dernière, l'espèce s'est reproduite sur le radeau à sternes du marais de Fontenay-le-Vicomte. 4 nids ont été mentionnés.



© D. Chambillon

Marais de Fontenay-le-Vicomte, 26 avril 2021



© B. Laparra

Marais de Fontenay-le-Vicomte, 8 mai 2021

### Mouette mélanocéphale

*Larus melanocephalus*

L'observation de cette espèce (en faibles effectifs cependant) est régulière sur les marais de la basse vallée de l'Essonne, notamment en période printanière. En Île-de-France, la Seine-et-Marne est le seul département à abriter des couples nicheurs.



© D. Chambillon

Marais de Fontenay-le-Vicomte, 9 mai 2021

### Goéland brun *Larus fuscus*

La décharge de Vert-le-Grand, couplée aux lacs de Viry-Châtillon et Grigny (dortoirs) permettent à l'Essonne d'accueillir en hiver, une partie de la population francilienne. La majorité des effectifs étant localisée sur le nord Seine-et-Marne (Vaires-sur-Marne).

Quelques observations sont notées à l'unité sur les marais de la basse vallée de l'Essonne. Un maximum de 30 oiseaux est mentionné le 22 octobre sur le marais de Misery.

### Goéland argenté/leucophée

*Larus argentatus/michahellis*

La distinction entre ces 2 espèces n'est pas aisée en raison des différentes classes d'âge et des critères moins évidents sur des oiseaux posés sur l'eau ou en vol. Comme pour les autres goélands, ils sont présents principalement en dehors de la période de reproduction.

Des données régulières sont mentionnées sur le marais de Fontenay-aval. Un maximum de 300 individus a été noté le 13 octobre sur ce site.

### Guifette moustac *Chlidonias hybrida*

Deux observations de cette migratrice, très rare en Île-de-France, sont faites aux passages pré et post nuptial sur le marais de Fontenay-le-Vicomte, les 2 mai et 21 septembre.

### Guifette noire *Chlidonias niger*

Autrefois nicheuse en Île-de-France, cette espèce migratrice rare a été notée sur le marais de Fontenay-le-Vicomte le 2 mai (2 individus).

### Sterne pierregarin *Sterna hirundo*

Comme chaque année, le radeau installé sur le marais de Fontenay-le-Vicomte, accueille une colonie de cette espèce. La 1<sup>re</sup> donnée est notée le 26 mars.

L'effectif nicheur sur le radeau du marais de Fontenay-le-Vicomte est de 10 couples minimum. La dernière sterne est observée le 18 juillet sur ce site.



© F. Gauchey

Marais de Fontenay-le-Vicomte, 24 avril 2021



© A. Desbruères

Marais de Fontenay-le-Vicomte, 29 avril 2021

## Tourterelle des bois *Streptopelia turtur*

Présente en Île-de-France, elle fait malheureusement partie depuis peu des onze espèces mondialement menacées. Ses effectifs franciliens ont chuté de 75 % lors des 10 dernières années... Cette espèce qui affectionne les haies, les lisières, les bois et les champs a été observée sur différents Espaces naturels sensibles départementaux, mais toujours à l'unité, entre le 4 mai et le 1<sup>er</sup> août.

## Perruche à collier *Psittacula krameri*

Observée depuis 1974 en Île-de-France, cette espèce proviendrait d'oiseaux relâchés près des aéroports d'Orly et de Paris-Charles de Gaulle. Ses effectifs ont progressivement augmenté pour devenir une espèce commune à partir des années 2010.

Elle est notée sur plusieurs ENS, tout au long de l'année (forêts de Bellejame et du Rocher de Saulx et marais des basses vallées de l'Essonne et de la Juine).



© B. Lapparra

Marais de Fontenay-le-Vicomte, 21 février 2021

## Hibou moyen-duc *Asio otus*

Les mœurs nocturnes de ce discret rapace rendent difficile son observation. Un individu est noté en vol au-dessus du parking du marais de Misery le 30 mars.

## Engoulevent d'Europe

### *Caprimulgus europaeus*

Une observation de ce rare migrateur africain, le 29 mai dans la forêt des Grands-Avaux.

## Martin-pêcheur *Alcedo atthis*

Cette espèce liée au milieu aquatique, s'observe à l'unité tout au long de l'année sur les différents plans d'eau des marais des vallées de l'Essonne et de la Juine.



© F. Gauchey

Marais de Fontenay-le-Vicomte, 22 mai 2021

La reproduction avait été prouvée l'année dernière avec la découverte d'un nid sous une passerelle en bord de rivière Essonne sur le marais de Fontenay-le-Vicomte.

Plusieurs juvéniles ont été observés cette année sur les marais de Misery et de Fontenay-le-Vicomte. Un maximum de 4 oiseaux (2 adultes et 2 jeunes) a été noté le 26 juillet sur le marais de Fontenay-le-Vicomte.



© A. Desbrueres

Marais de Fontenay-le-Vicomte, 28 juillet 2021

## Huppe fasciée *Dryobates minor*

Nicheuse et migratrice très rare en Île-de-France (moins de 10 couples), cette espèce fréquente les milieux ouverts avec une végétation rase et quelques arbres. 3 mentions (même individu ?) ont été notées entre le 19 avril et le 23 mai sur le marais de Misery. Une observation sur la Pelouse des Buys, le 23 mai.

## Pic épeichette *Dryobates minor*

Plusieurs données de ce petit pic, assez discret, recensées sur les marais de la vallée de l'Essonne et dans les forêts de Bellejame et des Grands-Avaux.



© B. Lapparra

Marais de Misery, 20 février 2021

## Pic mar *Dendrocoptes medius*

Cette espèce est beaucoup moins commune que le Pic épeiche.

Plusieurs observations ont été réalisées sur les marais de la basse vallée de l'Essonne ou bien encore les forêts de Bellejame, de la Tête Ronde et des Grands-Avaux. Comme pour le Pic épeichette, cet oiseau est certainement sous-évalué sur les sites départementaux.



## Pic noir *Dryocopus martius*

Le plus grand pic européen est le moins commun des 5 espèces de pics observées en Essonne. Plusieurs données sont notées tout au long de l'année sur les marais des basses vallées de l'Essonne et de la Juine, mais également dans les forêts départementales du Belvédère et des Grands-Avaux.



© D. Chambrillon

Marais de Misery, 14 janvier 2021



© D. Chambrillon

Marais de Fontenay-le-Vicomte, 3 août 2021

## Alouette lulu *Lullula arborea*

L'Île-de-France accueille une trentaine de couples nicheurs de cette espèce (localisés dans les départements de la Seine et Marne et des Yvelines). 8 oiseaux ont été contactés en migration active au-dessus du Domaine de Montauger le 27 octobre. Les mentions de cette espèce en Essonne restent assez rares.

## Pipit spioncelle *Anthus spinoletta*

Ce migrateur hivernant peu commun en Île-de-France affectionne les milieux humides pour ses haltes migratoires. 3 données de cette espèce ont été mentionnées sur le marais de Misery : 3 individus le 31 janvier, 5 le 26 février et 20 le 26 décembre.

## Bergeronnette des ruisseaux

*Motacilla cinerea*



© D. Chambrillon

Marais de Fontenay-le-Vicomte, 2 mai 2021

Cette espèce est inféodée aux eaux courantes comme son nom l'indique. Nicheuse peu courante en Île-de-France, un cliché réalisé sur le marais de Fontenay-le-Vicomte prouve pour la première fois sa reproduction sur ce site.



© D. Chambrillon

Marais de Fontenay-le-Vicomte, 2 mai 2021

## Tarier pâtre *Saxicola rubicola*

Cette espèce nicheuse a été observée régulièrement sur le marais de Misery (2 couples), ainsi qu'à proximité de la forêt du Rocher de Saulx. La reproduction est probable mais n'a pas pu être prouvée.



© B. Laparra

Marais de Misery, 7 mars 2021

## Tarier des prés *Saxicola rubetra*

Ce passereau migrateur très rare est observé aux passages migratoires pré et post nuptiaux. Il est souvent rencontré dans les prairies humides et les cultures. Un individu est mentionné le 25 avril sur le marais de Misery.



## Bouscarle de Cetti *Cettia cetti*

Cette espèce nicheuse, très rare en Île-de-France (moins de 50 couples) a été contactée tout au long de l'année dans les marais de la basse vallée de l'Essonne et du marais des Rabiers. Elle affectionne particulièrement la végétation en bord des zones humides et notamment les roselières.

Un maximum de 7 oiseaux est noté sur les marais d'Itteville le 10 octobre.



Marais de Misery, 3 mars 2021

## Locustelle tachetée *Locustella naevia*

Plusieurs mentions de cette espèce nicheuse migratrice, sur le coteau de Montblin à Lisses et sur le marais de Misery.

## Locustelle lusciniöide

*Locustella luscinioides*

Poursuite des observations de cette espèce rarissime en Essonne, qui avait été contactée 2 années de suite (2017 et 2018), puis en 2020, sur le marais de Misery.

Cette année, un mâle chanteur a été mentionné du 7 avril au 21 juin dans la roselière de ce marais sans que la reproduction puisse être prouvée.

## Phragmite des joncs

*Acrocephalus schoenobaenus*

Petit passereau migrateur, le Phragmite des joncs se reproduit généralement dans les roselières. Il est noté régulièrement dans les roselières des basses vallées de l'Essonne et de la Juine durant la période de reproduction. La première donnée a été réalisée sur le marais de Fontenay-le-Vicomte le 26 mars.

Deux jeunes à l'envol sont notés le 1<sup>er</sup> août sur le marais de Misery, prouvant la reproduction de cette espèce.

## Rousserolle verderolle

*Acrocephalus palustris*

C'est la dernière espèce de rousserolle à arriver sur ses lieux de nidification. Des contacts ont été réalisés sur les marais de Misery et de Fontenay-le-Vicomte. L'oiseau le plus précoce est entendu le 22 mai.

## Rousserolle effervatte

*Acrocephalus palustris*

Cette espèce migratrice occupe les mêmes milieux que le Phragmite des joncs. Elle arrive sur ces sites de reproduction quelques temps après lui. Les premiers chants sont notés le 4 mai sur le marais de Misery. Des individus sont également repérés dans les roselières des marais d'Itteville et de Fontenay-le-Vicomte.

La reproduction est très probable bien qu'aucune preuve n'ait pu être apportée.



Marais de Misery, 5 juin 2021



Marais de Misery, 13 juin 2021





### Hypolaïs polyglotte *Hippolais polyglotta*

Espèce migratrice nicheuse, l'Hypolaïs polyglotte affectionne les milieux ouverts (haies, friches, landes...) avec quelques arbustes. Elle est contactée sur différents ENS départementaux où elle se reproduit probablement. La première observation est saisie le 11 mai sur le marais de Misery (individu capturé lors du programme STOC).

### Pouillot de Bonelli *Phylloscopus bonelli*

Ce nicheur et migrateur peu commun se rencontre plutôt sur les ENS du sud Essonne où il affectionne les résineux et autres Chênes pubescents. Il est noté cette année sur le coteau des Verts-Galants, la platière de Bellevue et en halte migratoire sur le marais de Misery.

### Pouillot siffleur *Phylloscopus bonelli*

Commun dans les années 1980, cette espèce nicheuse migratrice a vu ses effectifs régresser dramatiquement dans les années 1990. La population de couples nicheurs en Île-de-France est estimée à moins de 1000 couples.

Une seule donnée sur les ENS en 2021, avec un mâle chanteur le 1<sup>er</sup> juin dans la forêt de la Barre.

### Gobemouche gris *Muscicapa striata*

Discret petit insectivore migrateur nicheur, cet oiseau est noté à plusieurs reprises sur le marais de Misery. L'observation de 4 jeunes non volants le 1<sup>er</sup> août prouve la nidification de cette espèce sur ce site.

### Gobemouche noir *Ficedula hypoleuca*

Une seule mention le 3 septembre sur le marais de Fontenay-le-Vicomte de ce migrateur nicheur rare en Essonne.

### Loriot d'Europe *Oriolus oriolus*

Espèce nicheuse migratrice des milieux arborés, le Loriot est noté à l'unité sur plusieurs sites départementaux : marais des basses vallées de l'Essonne et de la Juine et dans les forêts du Belvédère, de la Roche Turpin et des Grands-Avaux.



Marais de Fontenay-le-Vicomte, 24 août 2021

### Pie-grièche écorcheur *Lanus collurio*

Deuxième année d'observation consécutive de ce rare migrateur insectivore, dont environ 200 couples se reproduisent en Île-de-France. La majorité de ceux-ci se répartissent dans le sud Seine et Marne et seuls quelques couples sont présents sur le territoire essonnien.

Une donnée d'un mâle (certainement en halte migratoire) a été mentionnée durant quelques jours (fin août) à proximité immédiate du marais de Misery.



© B. Laparra

Marais de Misery, 20 août 2021



© D. Chambrillon

Marais de Misery, 21 août 2021

### Pinson du Nord *Fringilla montifringilla*

Cette espèce migratrice hivernante est notée à l'unité sur divers ENS, généralement en compagnie de Pinsons des arbres. Elle apprécie particulièrement les forêts (surtout hêtraies), les cultures (notamment les champs de maïs chaumés).

Elle a été mentionnée cette année dans les marais des basses vallées de l'Essonne et de la Juine et dans les forêts de Bellejame et du Bois des Grais.

### Sizerin cabaret *Acanthis cabaret*

En 2016, la Commission de l'Avifaune Française (CAF) a validé la scission en 2 espèces du Sizerin flammé et de ce qui était jusque-là sa sous-espèce « cabaret ».

Le Sizerin cabaret est le plus commun en France (généralement en hiver) alors que le Sizerin blanchâtre, originaire de la toundra arctique est beaucoup plus rare. Un individu est noté le 21 décembre sur le marais de Misery.

## Bruant des roseaux *Emberiza schoeniclus*



© A. Desbrières

Marais de Misery, 9 mars 2021

Cette espèce typique des roselières est présente dans la plupart des marais essonniers tout au long de l'année. Un maximum de 8 oiseaux est noté le 6 novembre sur le marais du Grand Montauger.

## Bruant proyer *Emberiza calandra*

Première mention de cette espèce sur Espaces naturels sensibles départementaux. Elle a été notée le 28 mai sur le marais de Misery (2 individus). Ce bruant est un nicheur commun en Île-de-France. Il affectionne une grande variété de milieux ouverts telles que les plaines céréalières ou les prairies. L'absence de sa mention sur les ENS est surprenante car il n'est pas rare de croiser cette espèce, notamment dans le sud Essonne.

### FAITS MARQUANTS

Comme chaque année, les marais et leurs observatoires concentrent la quasi-totalité des observations d'oiseaux sur les Espaces naturels sensibles départementaux.

La reproduction des 2 espèces emblématiques des marais des basses vallées de l'Essonne est mitigée puisque seul le Balbuzard pêcheur a permis à 3 jeunes de prendre leur envol. Le Blongios nain n'a malheureusement pas été observé sur les marais départementaux cette année.

S'agissant des anatidés, le Canard chipeau s'est reproduit pour la 5<sup>e</sup> année consécutive sur le marais de Misery.

La population de Milans noirs continue de croître sur les marais de la vallée de l'Essonne puisque se sont désormais 6 couples qui ont pu être observés sur des nids (5 en 2020, 4 en 2019 et 2 en 2018).

Pour la première fois, une très grande variété de limicoles a été notée aux passages pré et post nuptiaux. La présence régulière de nombreux observateurs sur le terrain pourrait expliquer en partie cela.

La preuve de la nidification du Gobemouche gris a été apportée cette année sur le marais de Misery.

Le Bruant proyer et la Caille des blés sont les 2 nouvelles espèces notées en 2021 et permettent de dépasser les 200 espèces observées depuis près de 20 ans sur les sites départementaux. Plutôt inféodés aux milieux de cultures, ces oiseaux ne sont pas rares en soi mais très localisés, ce qui explique leur absence de la liste des espèces contactées sur les ENS.





## Liste alphabétique complète des 201 espèces observées sur les sites départementaux depuis 2001

Accenteur mouchet	Choucas des tours	Grive musicienne	Perdrix rouge
Aigle botté	Chouette effraie	Gros-bec casse noyaux	Perruche à collier
Aigrette garzette	Chouette hulotte	Grue cendrée	Petit gravelot
Alouette des champs	Cigogne blanche	Guépier d'Europe	Phragmite des joncs
Alouette lulu	Cigogne noire	Guifette moustac	Pic épeiche
Autour des palombes	Cisticole des joncs	Guifette noire	Pic épeichette
Balbusard pêcheur	Circaète Jean Le Blanc	Harle bièvre	Pic mar
Barge à queue noire	Corbeau freux	Harle piette	Pic noir
Barge rousse	Corneille noire	Héron bihoreau	Pic vert
Bécasseau cocorli	Coucou gris	Héron garde-boeuf	Pie bavarde
Bécasseau tacheté	Courlis cendré	Héron cendré	Pie-grièche écorcheur
Bécasseau variable	Crabier chevelu	Héron pourpré	Pigeon colombin
Bécasse des bois	Cygne noir	Hibou des marais	Pigeon ramier
Bécassine des marais	Cygne tuberculé	Hibou moyen-duc	Pinson des arbres
Bécassine sourde	Dendrocygne à ventre noir	Hirondelle de fenêtre	Pinson du Nord
Bergeronnette des ruisseaux	Echasse blanche	Hirondelle de rivage	Pipit des arbres
Bergeronnette grise	Epervier d'Europe	Hirondelle rustique	Pipit farlouse
Bergeronnette de Yarell	Etourneau sansonnet	Huppe fasciée	Pipit spioncelle
Bergeronnette printanière	Faisan de Colchide	Hypolaïs polyglotte	Pouillot de Bonelli
Bernache du Canada	Faucon crécerelle	Ibis falcinelle	Pouillot fitis
Bernache nonnette	Faucon hobereau	Labbe parasite	Pouillot véloce
Blongios nain	Faucon kobez	Linotte mélodieuse	Râle d'eau
Bondrée apivore	Faucon pèlerin	Locustelle lusciniöïde	Rémiz penduline
Bouscarle de Cetti	Fauvette à tête noire	Locustelle tachetée	Roitelet huppé
Bouvreuil pivoine	Fauvette des jardins	Loriot d'Europe	Roitelet triple bandeau
Bruant des roseaux	Fauvette grisette	Macreuse brune	Rosignol philomèle
Bruant jaune	Faucon émerillon	Marouette ponctuée	Rouge gorge familier
Bruant proyer	Foulque macroule	Martin pêcheur d'Europe	Rouge queue noir
Bruant zizi	Fuligule milouin	Martin triste	Rouge queue à front blanc
Busard des roseaux	Fuligule milouinan	Martinet noir	Rousserolle turdoïde
Busard Saint-Martin	Fuligule morillon	Merle à plastron	Rousserolle effarvate
Buse variable	Fuligule nyroca	Merle noir	Rousserolle verderolle
Butor étoilé	Gallinule poule d'eau	Mésange à longue queue	Sarcelle d'été
Caille des blés	Garrot à œil d'or	Mésange bleue	Sarcelle d'hiver
Canard carolin	Geai des chênes	Mésange boréale	Serin cini
Canard chipeau	Gobemouche gris	Mésange charbonnière	Sittelle torchepot
Canard de Chiloé	Gobemouche noir	Mésange huppée	Spatule blanche
Canard mandarin	Goéland argenté	Mésange noire	Sizerin cabaret
Canard colvert	Goéland brun	Mésange nonnette	Sterne pierregarin
Canard pilet	Goéland cendré	Milan noir	Tadorne casarca
Canard siffleur	Goéland leucophée	Milan royal	Tadorne de belon
Canard souchet	Gorgebleue à miroir	Moineau domestique	Tadorne du Paradis
Chardonneret élégant	Grand cormoran	Moineau friquet	Tarier des prés
Chevalier aboyeur	Grande aigrette	Mouette mélanocéphale	Tarier pâte
Chevalier arlequin	Grand gravelot	Mouette pygmée	Tarin des aulnes
Chevalier culblanc	Grèbe castagneux	Mouette rieuse	Tourterelle des bois
Chevalier gambette	Grèbe huppé	Nette rousse	Tourterelle turque
Chevalier guignette	Grimpereau des jardins	Oie à tête barrée	Traquet motteux
Chevalier sylvain	Grive draine	Ouette d'Egypte	Troglodyte mignon
	Grive litorne	Oie cendrée	Vanneau huppé
	Grive mauvis	Perdrix grise	Verdier d'Europe



## Mise en place d'un programme de Suivi temporel des oiseaux communs : STOC-Capture sur le marais de Misery

En 1989, le Centre de recherche sur la biologie des populations d'oiseaux (CRBPO), avec la caution de la communauté scientifique et le soutien financier du ministère de l'Environnement, a mis en place un programme de Suivi temporel des populations d'oiseaux communs nicheurs en France, en s'appuyant sur le réseau des bagueurs bénévoles (programme STOC-Capture).

À l'aide d'un échantillonnage standardisé, au printemps, dans différentes stations de référence réparties dans toute la France, l'objectif de ce programme est de fournir une estimation des tendances démographiques des passereaux les plus communs de nos territoires. Des programmes similaires existent dans plusieurs pays d'Europe.

Tout protocole de suivi d'abondance est basé sur la répétition, plusieurs années de suite et sur un même site, d'un protocole standardisé d'échantillonnage.

Pour le STOC-Capture, l'échantillonnage se fait par capture-marquage-recapture des oiseaux nicheurs à l'aide de filets, au cours de plusieurs sessions au printemps.

Pour un site donné, la standardisation du protocole est garantie par :

1. la fixité des emplacements et donc du nombre des filets,
2. le nombre, les dates et la durée des sessions de capture, aussi constants que possible d'une année à l'autre.

### Le STOC sur Misery en 2021

- > 10 filets de 10 mètres de long installés,
- > 3 sessions de baguage (23 mai, 6 juin et 11 juillet) de 5 heures du matin à 12h,
- > 102 oiseaux capturés (120 en 2020),
- > 20 espèces différentes (21 en 2020).

81 nouveaux oiseaux ont été bagués; 21 oiseaux ont été recapturés, la plupart le jour même de leur première capture.



© O. Delzon



© A. Petit

### Résultats du suivi STOC 2021

La Rousserolle effarvate représente 1/4 des individus capturés. Le cortège reflète bien le milieu naturel, avec 7 espèces paludicoles ou de milieux aquatiques, et fréquemment capturées; 1 espèce des grandes herbes humides, 2 espèces des milieux buissonnants, et 10 espèces arboricoles ou de milieux boisés.

L'interprétation des tendances est délicate sur la base du nombre de baguages ou de captures, qui peuvent aussi dépendre de très nombreuses variables (phénologie, variations interannuelles, dynamique des populations, efficacité des captures des filets...).

Il apparaît cependant que :

> 5 espèces capturées en 2020 ne l'ont pas été en 2021 : Locustelle tâchetée, Chardonneret élégant, Mésange charbonnière, Troglodyte mignon et Pouillot fitis ;

> 4 nouvelles espèces ont été capturées en 2021 : Locustelle luscinioidé (espèce rarissime en Essonne), Mésange nonnette, Grive musicienne et Bergeronnette grise ;

> les effectifs capturés sont similaires pour beaucoup d'espèces sauf pour le Pouillot véloce, et dans une moindre mesure, la Rousserolle effarvate, la Fauvette des jardins, et le Bruant des roseaux, tous à la baisse.

La taille des saules en têtard durant l'hiver 2020-2021, associé à un retard de la végétation dû à un printemps frais, ont pu diminuer l'attractivité du site pour le Pouillot véloce, espèce essentiellement arboricole.

Il apparaît cependant que le nombre d'individus capturés sur le site se situe dans une fourchette haute à l'échelon national, et en particulier, en ce qui concerne les espèces paludicoles, pour la Rousserolle verderolle, le Bruant des roseaux, et le Phragmite des joncs ainsi que pour la Bouscarle de Cetti.



Espèces	Nombre de captures
Rousserolle effarvatte	23
Rousserolle verderolle	18
Phragmite des joncs	12
Fauvette à tête noire	8
Mésange charbonnière	8
Fauvette des jardins	4
Hypolaïs poliglote	4
Martin-pêcheur d'Europe	4
Bouscarle de Cetti	3
Pouillot véloce	3
Mésange bleue	2
Rouge-gorge familier	2
Bergeronnette grise	1
Bruant des roseaux	1
Fauvette grisette	1
Locustelle lusciniôïde	1
Merle noir	1
Mésange à longue queue	1
Mésange nonnette	1
Rossignol philomèle	1

Milieus humides	Mégaphorbiaie, buissons
Boisements	Lisières, buissons



© O. Deitzon



© A. Petit

## 2 • Mammifères



### Chiroptères

Le Conservatoire départemental des Espaces naturels sensibles a réalisé en 2020 le suivi hivernal de 3 sites d'hivernage de chiroptères : les Champignonnières d'Étampes, les Caves de Sermaise et le Domaine départemental de Méréville.

### ▶ Champignonnières d'Étampes

Les effectifs de chauves-souris hivernantes continuent d'augmenter chaque année : 400 individus recensés le 8 décembre (360 en 2020).

343 Murins à oreilles échancrées *Myotis emarginatus* ont été comptabilisés lors de ce suivi. Le précédent record s'établissait à 308 individus en 2020.

6 espèces ont été recensées :

**Murin à moustaches** *Myotis mystacinus*

**Murin de Daubenton** *Myotis daubentonii*

**Murin à oreilles échancrées**

*Myotis emarginatus*

**Murin de Natterer** *Myotis nattereri*

**Murin de Bechstein** *Myotis bechsteini*

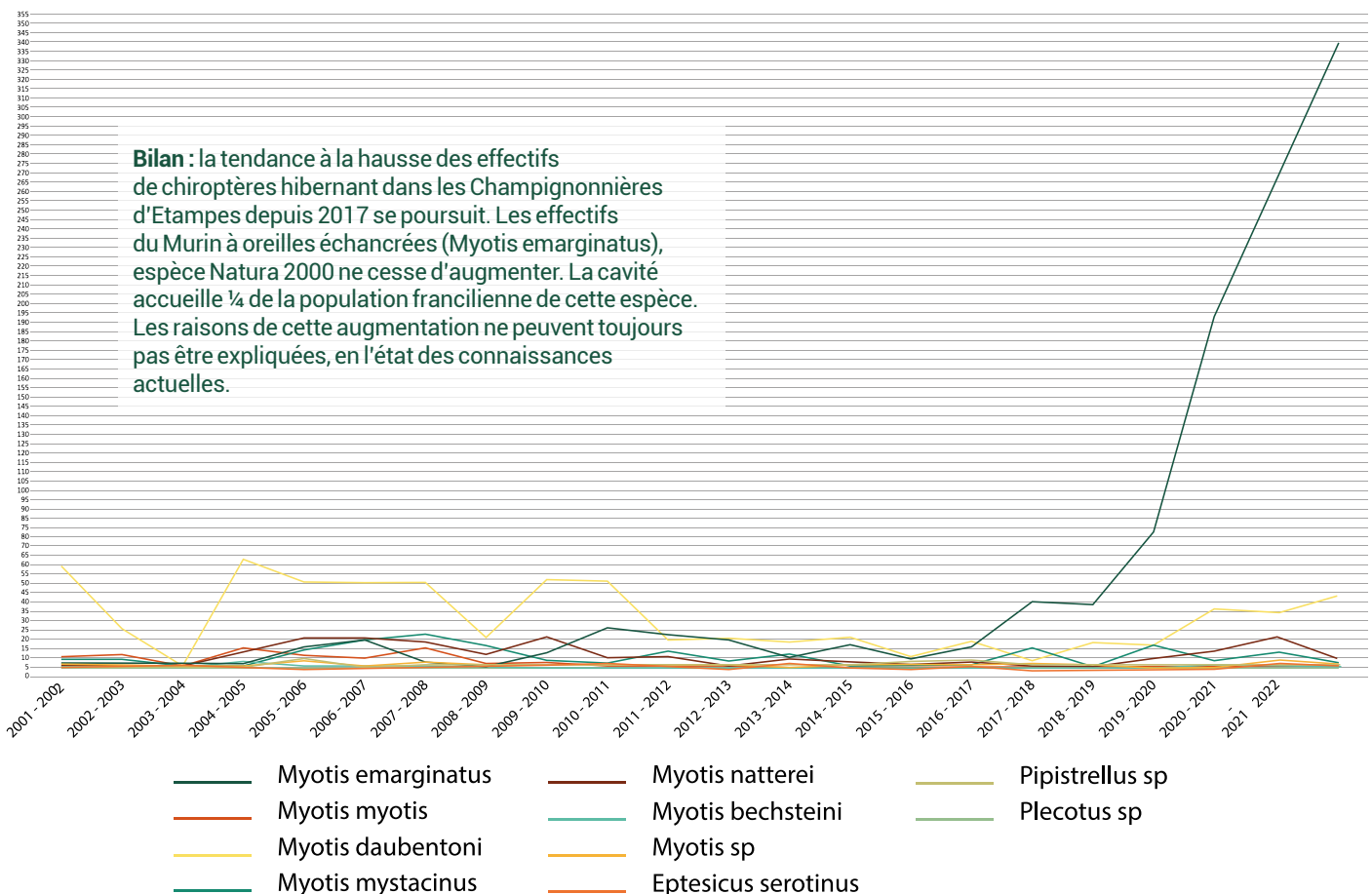
**Grand murin** *Myotis myotis*



© R. Garbe

Murins à oreilles échancrées, Champignonnières d'Étampes, 26 février 2021

### Suivi des chiroptères - Champignonnières d'Étampes





## ► Caves de Sermaise

6 espèces ont été recensées le 28 janvier pour un total de 57 individus :

**Murin à moustaches** *Myotis mystacinus*

**Murin de Daubenton** *Myotis daubentonii*

**Murin à oreilles échancrées**

*Myotis emarginatus*

**Murin de Natterer** *Myotis nattereri*

**Murin de Bechstein** *Myotis bechsteinii*

**Grand murin** *Myotis myotis*



© R. Garbe

Murins de Daubenton,  
Champignonnières  
d'Étampes,  
26 février



© J. Daubignard

Grand murin, Champignonnières  
d'Étampes, 26 février 2021

## ► Domaine départemental de Méréville

3 espèces ont été recensées le 26 février pour un total de 3 individus :

**Murin à moustaches** *Myotis mystacinus*

**Grand murin** *Myotis myotis*

**Pipistrelle sp** *Pipistrellus sp*



© G. San Martin

## ► Rongeurs

**Campagnol agreste** *Microtus agrestis*

L'espèce a été mentionnée sur le marais d'Itteville avec 1 individu le 6 juin et 3 sur le marais de Misery le 22 décembre.



© D. Perez

**Campagnol des champs** *Microtus arvalis*

3 individus observés sur le marais de Misery le 22 décembre.

**Campagnol roussâtre** *Myodes glareolus*

2 observations sur le marais de Fontenay-le-Vicomte, le 7 mars et le 30 septembre et 1 individu sur le marais de Misery, le 26 décembre.



© E. James Shymko



## Crocidure musette *Crocidura russula*

3 individus le 22 décembre et 1 autre 26 de ce mois sur le marais de Misery.

## Mulot sylvestre *Apodemus sylvaticus*

Espèce observée au printemps sur les marais de Misery et de Fontenay-le-Vicomte et sur le Domaine de la Justice.



© C. Fischer

## Musaraigne couronnée *Sorex coronatus*

Une observation de cette espèce, le 26 décembre sur le marais de Misery.

## Ragondin *Myocastor coypus*

Des données provenant des marais départementaux de Montauger, Misery, Fontenay-le-Vicomte et Itteville sont notées tout au long de l'année.



© B. Laparra

Marais de Misery, 14 février 2021



© B. Laparra

Marais de Misery, 9 août 2021

## Autres mammifères

### Chevreuil *Capreolus capreolus*

Cette espèce est présente sur différents milieux naturels (cultures, prairies, zones humides et boisements). Elle est notée régulièrement toute l'année sur les Espaces naturels sensibles départementaux.



© D. Chambrillon

Marais de Misery, 26 janvier 2021



© B. Laparra

Marais de Misery, 7 février 2021

### Renard roux *Vulpes vulpes*

Ce carnivore est bien présent sur le territoire essonnien. Il est capable de s'adapter aussi bien aux environnements urbains, qu'aux zones de cultures et aux milieux naturels. Il est régulièrement observé sur différents sites départementaux.



© D. Chambrillon

Marais de Fontenay-le-Vicomte, 18 décembre 2021



## Écureuil roux *Sciurus vulgaris*

Ce petit rongeur arboricole est mentionné sur plusieurs ENS en 2021.



© D. Chambrillon

Marais de Fontenay-le-Vicomte, 5 avril 2021



© D. Chambrillon

Marais de Fontenay-le-Vicomte, 4 août 2021

## Lièvre d'Europe *Lepus europaeus*

Cette espèce est notée à plusieurs reprises sur le marais de Misery, le coteau de Pierrefitte, les pelouses des Buys et de Mocquebouteille.



© D. Chambrillon

Marais de Misery, 6 mars 2021

## Sanglier *Sus scrofa*

Cette espèce discrète est présente sur plusieurs Espaces naturels sensibles essonniers.



© D. Chambrillon

Marais de Fontenay-le-Vicomte, 18 novembre 2021

# 3 • Insectes



## Odonates

En 2021, 35 espèces d'odonates ont été notées sur les ENS départementaux. Pour chaque espèce, il est spécifié son indice de rareté régionale :

**CC**: très commune   **AC**: assez commune   **C**: commune   **PC**: peu commune

**AR**: assez rare   **R**: rare   **RR**: très rare   **RRR**: exceptionnelle

Les nouvelles espèces (par rapport à la synthèse de l'année dernière) sont marquées d'une étoile. ★

### Aesche affine *Aeshna affinis* (PC)

Marais de Fontenay-le-Vicomte et Misery.

### Aesche bleue *Aeshna cyanea* (AC)

Marais de Fontenay-le-Vicomte et du Grand Montauger.



© T. Bresson

### Aesche isocèle *Aeshna isocetes* (RR)

Marais du Grand Montauger.



© A. Pae

### Aesche mixte *Aeshna mixta* (AC)

Marais de Fontenay-le-Vicomte, Misery et du Grand Montauger.

### Aesche printanière *Brachytron pratense* (PC) ★

Marais de Misery et du Grand Montauger.



© C. J. Sharp

### Agrion à larges pattes

*Platycnemis pennipes* (C)

Domaine de Montauger, Marais de Fontenay-le-Vicomte, de Misery et du Grand Montauger.

### Agrion joli *Coenagrion pulchellum* (R)

Domaine de Montauger, Marais de Fontenay-le-Vicomte et du Grand Montauger.



© Gailhamshire

### Agrion délicat *Ceragrion tenellum* (AR)

Marais de Fontenay-le-Vicomte et du Grand Montauger.

### Agrion jeune *Coenagrion puella* (C)

Domaine de Montauger, Marais de Fontenay-le-Vicomte et du Grand Montauger.



© D. Chamberlain

Marais de Fontenay-le-Vicomte, 12 juin 2021



**Agrion mignon** *Coenagrion scitulum* (PC)

Marais de Fontenay-le-Vicomte et du Grand Montauger.

**Agrion nain** *Ischnura pumilio* (AR)

Marais de Fontenay-le-Vicomte.

**Anax empereur** *Anax imperator* (C)

Domaine de Montauger, Marais de Fontenay-le-Vicomte, de Misery et du Grand Montauger.



©Quartl

**Anax napolitain** *Anax parthenope* (AC)

Marais de Fontenay-le-Vicomte, de Misery et du Grand Montauger.



©D. Chambrillon

Marais de Fontenay-le-Vicomte, 14 juin 2021

**Caloptéryx éclatant**

*Calopteryx splendens* (C)

Domaine de Montauger, Marais de Fontenay-le-Vicomte, de Misery et du Grand Montauger.



©T.Besson

**Caloptéryx vierge** *Calopteryx virgo* (AC)

Marais de Misery et du Grand Montauger.

**Cordulie à tâches jaunes**

*Somatochlora flavomaculata* (RR)

Marais de Misery.

**Cordulie bronzée** *Cordulia aenea* (AC)

Marais de Fontenay-le-Vicomte, de Misery et du Grand Montauger.

**Cordulie métallique**

*Somatochlora metallica* (R)

Marais du Grand Montauger.



©C. Fischer



**Grande aeschne** *Aeschna grandis* (PC)

Marais du Grand Montauger et Domaine de Montauger.

**Gomphe à pinces**

*Onychogomphus forcipatus* (R)

Marais de Fontenay-le-Vicomte et du Grand Montauger.



© D. Chambrillon

Marais de Fontenay-le-Vicomte, 19 juillet 2021

**Gomphe joli** *Gomphus pulchellus* (PC)

Marais du Grand Montauger.

**Gomphe vulgaire**

*Gomphus vulgatissimus* (AR)

Marais du Grand Montauger et de Misery.

**Ischnure élégante** *Ischnura elegans* (CC)

Marais de Fontenay-le-Vicomte et du Grand Montauger et Domaine de Montauger.



© C. J. Sharp

**Leste brun** *Sympecma fusca* (AC) ★

Marais de Fontenay-le-Vicomte et forêt des Grands-Avaux.

**Leste sauvage** *Lestes barbarus* (PC) ★

Domaine de la Justice.

**Leste vert** *Chalcolestes viridis* (C)

Domaine de Montauger, Marais de de Fontenay-le-Vicomte, du Grand Montauger et de Misery.



© D. Chambrillon

Marais de Misery, 6 septembre 2021

**Libellule à quatre tâches**

*Libellula quadrimaculata* (AC)

Marais de Misery et forêt des Grands-Avaux.

**Libellule écarlate**

*Crocotemis erytraea* (AC)

Marais de Fontenay-le-Vicomte, de Misery et du Grand Montauger.

**Libellule déprimée** *Libellula depressa* (C)

Marais de Fontenay-le-Vicomte, de Misery et du Grand Montauger.



© Gaill Hampshire



### Libellule fauve *Libellula fulva* (AC)

Domaine de Montauger, Marais de Fontenay-le-Vicomte, de Misery et du Grand Montauger.

### Naiïade au corps vert

*Erythromma viridulum* (AC)

Marais de Fontenay-le-Vicomte et du Grand Montauger et Domaine de Montauger.



© Gaillhamshire

### Naiïade aux yeux bleus

*Erythromma lindenii* (PC)

Domaine de Montauger, Marais de Fontenay-le-Vicomte et du Grand Montauger.

### Naiïade aux yeux rouges

*Erythromma najas* (PC)

Marais du Grand Montauger et de Fontenay-le-Vicomte.



© Gaillhamshire

### Orthetrum bleissant

*Orthetrum coerulescens* (AR)

Marais de Fontenay-le-Vicomte.



© P. Costa

### Orthétrum brun

*Orthetrum brunneum* (PC)

Marais de Misery.

### Orthétrum réticulé

*Orthetrum cancellatum* (C)

Domaine de Montauger, Marais de Fontenay-le-Vicomte, de Misery et du Grand Montauger.



© D. Chambrillon

Marais de Fontenay-le-Vicomte, 12 juin 2021

### Petite nymphe au corps de feu

*Pyrrhosoma nymphula* (AC)

Domaine de Montauger, Marais de Fontenay-le-Vicomte, de Misery et du Grand Montauger.

**Rhopalocères (Papillons de jour)**  
observés par les Lépidoptéristes de France

Dans le cadre d'un contrat d'objectif avec le Département de l'Essonne, l'association « Les Lépidoptéristes de France » a assuré des suivis des Rhopalocères sur les ENS du sud et de l'est de l'Essonne (Pelouse des Buys, Domaine de la Justice et Pelouse de Mocque-Bouteille) au cours de l'année 2021.

L'intégralité de cette étude est consultable sur le site du Département (<https://www.essonne.fr/cadre-de-vie-environnement/patrimoine-naturel/ressources-et-demarches/>)

Ces études sont conduites dans le cadre du protocole (comptage le long de transects) du Suivi temporel des rhopalocères de France (STERF) et subventionnées partiellement par le Département de l'Essonne.

Pour la Pelouse des Buys à Puiset-le-Marais, 35 espèces ont été observées sur les 55 recensées sur site depuis le début des prospections. Ce chiffre est en légère baisse par rapport à l'année dernière (37).

Une nouvelle espèce a été détectée sur ce site en 2021 : l'Azuré des cytises (*Glaucopsyche alexis*).

Comme l'année dernière, l'Argus bleu-nacré (*Polyommatus coridon*) est toujours en régression. À l'inverse La Petite violette (*Clossiana dia*) et le Citron (*Gonepteryx rhamni*) voient leurs effectifs augmenter.

Le Point de Hongrie (*Erynnis tages*) qui avait vu sa population croître autour des années 2010 continue sa drastique régression puisqu'aucun individu n'a été noté cette année.



© Z. Cébeci  
Azuré des cytises



© C. J. Sharp  
Argus bleu-nacré

**Portecoupe holarctique**

*Enallagma cyathigerum* (C) ★

Marais du Grand Montauger.



© L. Viafour

**Sympétrum méridional**

*Sympetrum meridionale* (R)

Marais du Grand Montauger.

**Sympétrum fascié**

*Sympetrum striolatum* (AC)

Domaine de Montauger, Marais de Fontenay-le-Vicomte, de Misery et du Grand Montauger.



© C. J. Sharp

**Sympétrum sanguin**

*Sympetrum sanguineum* (C)

Domaine de Montauger, Marais de Fontenay-le-Vicomte, de Misery et du Grand Montauger.

41 espèces (sur 57 espèces en IDF) ont été observées en 2021 (37 en 2020) sur les sites départementaux essonniers.

4 nouvelles espèces (non vues en 2020) ont pu être mentionnées : l'Aeschna printanière, les Lestes brun et sauvage et le Portecoupe holarctique. À noter cependant que ces 4 espèces avaient déjà été observées sur les sites départementaux avant 2020.





© C. J. Sharp

Point de Hongrie

Pour la Pelouse des Buys (sud), 27 espèces ont été mentionnées cette année (contre 36 en 2020) sur les 50 recensées depuis le début du suivi.

En 2021, la richesse de ce site a été bien inférieure à celle constatée en 2020, mais elle reste dans la moyenne basse. Pas de nouvelle espèce recensée, mais la progression est confirmée pour la Petite violette (*Clossiana dia*), le Tabac d'Espagne (*Argynnis paphia*) et l'Azuré bleu-céleste (*Polyommatus bellargus*). À noter enfin la poursuite de la régression de l'Argus bleu-nacré (*Polyommatus coridon*).



© Z. Cebeci

Petite violette



© Z. Cebeci

Tabac d'Espagne



© G. San Martín

Azuré bleu-céleste

Pour le Domaine de la Justice à la Ferté-Alais, 29 espèces ont été notées (33 en 2020) sur les 54 espèces du site.

L'Argus bleu-nacré (*Polyommatus coridon*) et le Point de Hongrie (*Erynnis tages*) poursuivent leur régression.

De manière globale pour ce site, 2021 est une année moyenne, sans nouveauté ni tendance marquée.

Pour la Pelouse de Mocque-Bouteille à Valpuiseaux, 31 espèces sont observées et en légère baisse par rapport à l'année dernière (33).

Une nouvelle espèce a été découverte : l'Azuré porte-queue (*Lampides boeticus*), portant à 58 le nombre total d'espèces contactées sur ce site. Ce papillon est migrateur et sa présence n'a pas de signification majeure. Il affectionne surtout les *Lathyrus* (pois de senteur) dans nos régions.

L'Argus bleu-nacré (*Polyommatus coridon*) et le Némusien (*Lasiommata maera*) poursuivent leur régression sur ce site. À l'inverse, et comme l'année dernière, la Mégère (*Lasiommata megera*) est en expansion.



© A. Bose Photography

Azuré porte-queue



© Z. Cebeci

Mégère



© T. Sergey

Némusien

▶ Rhopalocères assez rares à rares  
saisis dans les bases de données par les naturalistes

### Azuré des cytises

*Glaucopsyche alexis* (AR)

Pelouse des Buys et Domaine de la Justice.

### Cuivré fuligineux *Lycaena tityrus* (R)

Platière de Bellevue.



© F. Flogaus

### Grand nacré *Speyeria aglaja* (AR)

Pelouse des Buys.

### Mélitée du Plantain *Melitaea cinxia* (AR)

Pelouse des Buys et Domaine de la Justice.



© Clawm

### Moyen nacré *Argynnis adippe* (R)

Pelouse des Buys et marais de Fontenay-le-Vicomte.

### Thécla du bouleau *Thecla betulae* (AR)

Marais du Grand Montauger.



© Ceilhamphire

### Thécla de l'Yeuse *Satyrium ilicis* (AR)

Pelouses des Buys et forêt des Grands-Avaux.

### ▶ Hétérocères (Papillons de nuit) observés par ARCANIA

Dans le cadre d'un contrat d'objectif avec le Département de l'Essonne, l'association ARCANIA, a réalisé en 2021 des inventaires d'Hétérocères sur les marais d'Itteville, de Misery et de Fontenay-le-Vicomte.

L'intégralité de cette étude est consultable sur le site du Département (<https://www.essonne.fr/cadre-de-vie-environnement/patrimoine-naturel/ressources-et-demarches/>)

Pour le marais d'Itteville, 116 espèces ont été observées (contre 68 l'année dernière).

26 nouvelles espèces ont été contactées. Parmi celles-ci 3 sont considérées comme « vulnérables » et 2 comme « menacées ».

#### Espèces « vulnérables »

- *Epicallia villica* : espèce thermophile.
- *Charanyca trigrammica* : espèce de forêts sèches et milieux humides, déjà observée sur les marais de Misery et de Fontenay-le-Vicomte.
- *Polyphaenis sericata* : espèce thermophile, déjà observée sur les marais de Misery et de Fontenay-le-Vicomte.



© Zenera

*Epicallia villica*



## Espèces « menacées »

- ***Ennomos erosaria*** : espèce forestière considérée comme « menacée » car n'était plus observée depuis 1982 et réapparue en Île-de-France depuis quelques années, notée à Fontenay-le-Vicomte pour la première fois en 2016.
- ***Simyra albovenosa*** : espèce inféodée aux milieux marécageux.



*Ennomos erosaria*

D'autre part, certaines espèces « vulnérables » et « menacées » notées les années précédentes sont de nouveau présentes :

## Espèces « vulnérables »

- ***Scopula immutata*** : espèce de prairies humides,
- ***Thumatha senex*** : espèce de milieux humides, marécageux.
- ***Pelosia muscerda*** : espèce de milieux humides, marécageux.
- ***Callimorpha dominula*** : espèce de milieux humides, protégée en Île-de-France.
- ***Parastichtis ypsilon*** : espèce de marais.
- ***Aletia straminea*** : espèce de phragmitaies.



*Scopula immutata*



*Parastichtis ypsilon*



*Aletia straminea*

262 espèces ont ainsi été observées sur ce site depuis 2015.

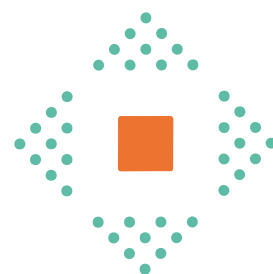
Pour le marais de Fontenay-le-Vicomte, 73 espèces ont été aperçues en 2021 (120 en 2020), dont 10 nouvelles. Le nombre total d'espèces s'élève donc depuis 2015 à 250 pour ce site.

Parmi ces espèces nouvelles, 3 sont classées comme « vulnérables » :

- ***Idaea ochrata*** : espèce de prairies sèches et de coteaux, pas incompatible avec le marais de Fontenay-le-Vicomte puisqu'il y a une grande prairie sèche longeant la voie ferrée.
- ***Aethalura punctulata*** : espèce forestière.
- ***Egira conspicillaris*** : espèce de milieux herbacés.



*Idaea ochrata*





Des espèces « vulnérables » et « menacées » qui avaient déjà été notées les années précédentes :

### Espèces « vulnérables »

- *Cossus cossus* : vit surtout en milieux forestiers.
- *Xanthia citrigo* : espèce de milieux forestiers, assez rare,
- *Setina buettneri* : espèce régulière dans les marais, a une période de vol tardive et courte,
- *Polyphaenis sericata* : espèce thermophile,
- *Egira conspiciilaris* : espèce de milieux herbacés.



*Xanthia citrigo*



*Polyphaenis sericata*

### Espèce « menacée »

- *Phragmataecia castaneae* : espèce paludicole.



*Phragmataecia castaneae*

Pour le marais de Misery, 101 espèces ont été identifiées en 2021 (83 en 2020). 14 nouvelles données portent le nombre total à 381 espèces observées depuis 2002.

Parmi ces 14 nouvelles espèces, deux sont considérées comme « vulnérables » et une comme « menacée » :

### Espèces « vulnérables »

- *Leucoma salicis* : espèce de forêts humides, peu commune.
- *Epicallia villica* : espèce thermophile venant vraisemblablement des coteaux chauds surplombant les étangs.



*Leucoma salicis*



*Epicallia villica*

### Espèce « menacée »

- *Schoenobius gigantella* : espèce de zones humides, rare en France, connue en Essonne (Janville-sur-Juine).



*Schoenobius gigantella*



Durant cette saison, plusieurs espèces « vulnérables » et « menacées » ont été retrouvées :

### Espèces « vulnérables »

- *Hydriomena impluviata* : espèce de milieux humides.
- *Rheumaptera undulata* : espèce de forêts humides et de bords de cours d'eau.
- *Epicallia villica* : espèce thermophile.
- *Callimorpha dominula* : espèce protégée en Île-de-France, régulière dans les milieux humides.
- *Macrochilo cribumalis* : espèce inféodée aux milieux marécageux.
- *Charanyca trigrammica* : espèce de forêts sèches et milieux humides.
- *Apamea sordens* : espèce de milieux chauds, surtout calcaires, venant probablement des coteaux surplombant les marais.
- *Mythimna pudorina* : espèce de milieux marécageux, forêts humides.



© P. Clément

*Hydriomena impluviata*



© D. Hobern

*Charanyca trigrammica*

### Espèces « menacées »

- *Hepialus humuli* : espèce de prairies humides, observée en nombre il y a une dizaine d'années et qui s'est rarifiée peu à peu sans disparaître.
- *Phragmataecia castaneae* : espèce paludicole très localisée mais observée régulièrement à Misery.
- *Saturnia pyri* : espèce emblématique de Misery observée depuis 2017 et revue chaque année en nombre restreint. Une femelle a pu être observée cette année pour la première fois.
- *Lacanobia splendens* : observée pour la première fois en Île-de-France en 2002 à Misery et toujours régulière depuis.
- *Luperina dumerilii* : espèce de localités chaudes.
- *Mythimna pudorina* : espèce de milieux marécageux.



© Vstarev

*Saturnia pyri*



© Katya

*Phragmataecia castaneae*



▶ **Hétérocères assez rares (AR)**  
à exceptionnels (RRR) saisis dans les bases  
de données par les naturalistes

**Abromiade des steppes**

**Apamea syriaca (RRR)**

Pelouse des Buys.

**Aciladie maritime des steppes**

**Idaea deversaria (AR)**

Pelouse des Buys.



**Aciladie ocreuse Idaea ochrata (AR)**

Pelouse des Buys et coteaux de Pierrefitte.

**Aciladie roussie Idaea humiliata (AR)**

Pelouse des Buys.



**Aciladie sobre Idaea straminata (AR)**

Butte Hébert.

**Bande rouge Rhodostrophia vibicaria (AR)**

Pelouse des Buys.



**Double zéro Dicycla oo (R)**

Pelouse des Buys.

**Écaille fermière Arctia villica (AR)**

Forêt des Grands-Avaux.

**Ennomos rongée Ennomos erosaria (RRR)**

Pelouse des Buys.



**Herminie dérivée Paracolax tristalis (AR)**

Pelouse des Buys.





**Herminie plumeuse** *Zanclognatha lunalis* (AR)

Pelouse des Buys.



© B. Sale

**Procris des centaurees**

*Jordanita globulariae* (RRR)

Pelouse des Buys.

**Promise** *Catocala promissa* (AR)

Pelouse des Buys.



© B. Sale

**Servante** *Dysauxes ancilla* (R)

Pelouse des Buys.

**Sésie du Néflier**

*Synanthedon stomoxiformis* (R)

Pelouse des Buys.



© Pagnan 1904

**Zygène de la coronille variée**

*Zygaena ephialtes* (R)

Coteaux de Pierrefitte.

**Zygène de la petite coronille**

*Zygaena fausta* (RR)

Pelouse des Buys.



© A. Rae

 Coléoptères

Depuis 2011, un suivi des coléoptères des plantes basses est mené sur 7 sites par l'association des Lépidoptéristes de France, dont les 4 ENS également étudiés pour les lépidoptères.

L'intégralité de cette étude est consultable sur le site du Département (<https://www.essonne.fr/cadre-de-vie-environnement/patrimoine-naturel/ressources-et-demarches/>)

Nombre d'espèces observées par site en 2021 lors des prospections :

**Pelouse des Buys**

59 espèces (49 en 2020) dont 11 nouvelles. Un total de 172 espèces a été observé sur ce site depuis 2011.



© D. Descourens

### Pelouse des Buys (sud)

74 espèces (71 en 2020) dont 12 nouvelles. Un total de 175 espèces a été observé sur ce site depuis 2016.



© Noistyroy

### Domaine de la Justice

55 espèces (60 en 2020) dont 5 nouvelles. Un total de 214 espèces a été observé sur ce site depuis 2011.

### Pelouse de Moque-Bouteille

64 espèces (55 en 2020) dont 17 nouvelles. Un total de 169 espèces a été observé sur ce site depuis 2011.

## Autres insectes saisis sur Cettia/Geonat'IDF et Faune IDF

Cette synthèse reprend les données saisies sur ces deux bases de données, dont l'espèce est Assez Rare (AR) à exceptionnelle (RRR).

### Criquet ensanglanté

*Stethophyma grossum* (AR)

Marais de Misery.



© F. Vaassen

### Courtilière *Gryllotalpa gryllotalpa* (R)

Marais de Fontenay-le-Vicomte.



© B. Dupont

### Grand calosome

*Calosoma sycophanta* (RRR)

Pelouse des Buys.



© T. Humke

### Grillon bordelais

*Eumodicogryllus bordigalensis* (R)

Coteau des Verts-Galants.



© G. San Martin



## Ranâtre *Ranatra linearis* (R)

Marais du Grand Montauger



© C. J. Sharp

## Araignées

38 espèces d'araignées ont été saisies cette année dans les bases de données franciliennes ! Elles concernent quasiment exclusivement les marais de la basse vallée de l'Essonne.

Parmi elles, 2 ont été mentionnées sur le marais de Fontenay-le-Vicomte et ont un statut « très rare » en Île-de-France : *Araneus alsine* et *Hypsosinga heri*.



© A. Eichler

*Araneus alsine*



© Z. Chalupa

*Hypsosinga heri*

## 4 • Reptiles

Des plaques à reptiles ont été installées sur plusieurs sites départementaux afin d'y réaliser un suivi. La Société herpétologique de France fournit un appui technique et participe au suivi de certaines plaques.

### Coronelle lisse *Coronella austriaca*

Domaine de la Justice, marais de Misery et Coteau des Verts-Galants.

### Couleuvre helvétique *Natrix helvetica*

Forêt des Grands-Avaux, Marais de Misery, de Fontenay-le-Vicomte du Grand Montauger et Domaines de Montauger et de la Justice.



© D. Chambrillon

Marais Misery, 20 février 2021



© D. Chambrillon

Marais de Misery 9 octobre 2021

### Couleuvre d'Esculape

*Zamenis longissimus*

Forêt des Grands-Avaux et Domaine de la Justice.



## Lézard des murailles *Podarcis muralis*

Pelouse de Pierrefitte, marais de Fontenay-le-Vicomte, de Misery et du Grand Montauger, platière de Bellevue et forêt des Grands-Avaux.



© D. Chambrillon

Marais de Misery, 15 août 2021

## Lézard à deux raies *Lacerta bilineata*

Domaine de la Justice, platière de Bellevue, forêt des Grands-Avaux, coteau des Verts-Galants et marais de Fontenay-le-Vicomte.



© D. Chambrillon

Marais de Misery, 4 avril 2021

## Orvet fragile *Anguis fragilis*

Pelouses de Pierrefitte et des Buys, marais de Fontenay-le-Vicomte, de Misery et du Grand Montauger, platière de Bellevue et forêt des Grands-Avaux.

## Tortue de Floride *Trachemys scripta*

Marais de Misery et d'Itteville.



© D. Deliso

## Vipère aspic *Vipera aspis*

Pelouse des Buys, Domaine de la Justice, forêt des Grands-Avaux.





## 5 • Amphibiens

Des suivis de populations d'amphibiens sont réalisés par les agents du Conservatoire des ENS sur certains sites : Domaine de La Justice, Pelouse des Buys, forêts des Grands-Avaux et du Belvédère.

Ces données sont complétées par les observations saisies dans les bases de données par les naturalistes

### Alyte accoucheur *Alytes obstetricans*

Cette espèce est toujours présente et se reproduit sur la Pelouse des Buys depuis quelques années.



© B. Dupont

### Crapaud commun *Bufo bufo*

Comme chaque année, le Département intervient pour la protection de cette espèce en participant à l'installation de plusieurs crapaudromes : à Dourdan, Morigny-Champigny, Ormoy-la-Rivière, au Val-Saint-Germain et à Bouville. On observe cette espèce sur différents ENS départementaux : pelouse des Buys, forêt des Grands-Avaux, Butte Hébert et Domaine des Coudrays.



© Quart

### Grenouille verte *Pelophylax sp*

Le genre *Pelophylax* regroupant les différentes espèces de grenouilles « vertes » est bien présent sur les ENS qui abritent des étangs ou des mares.



© D. Chambrillon

Marais de Misery, 15 août 2021



© D. Chambrillon

Marais de Misery, 15 août 2021

### Grenouille agile *Rana dalmatina*

Cette espèce est bien représentée sur les ENS et a fait l'objet de nombreuses observations d'adultes et de pontes dans différentes mares au printemps, notamment dans les Marais de la basse vallée de l'Essonne et de la Juine, mais également dans les forêts du Belvédère et des Grands-Avaux, le Domaine de la Justice, la Butte Hébert et la platière de Bellevue.



© H. Krissp



### **Pélodyte ponctué** *Pelodytes punctatus*

La population du Domaine de la Justice se maintient avec de nombreuses pontes observées au printemps.



© F. Vassen

### **Triton crêté** *Triturus cristatus*

Beaucoup moins courant que son cousin palmé, cette espèce a été contactée dans la forêt des Grands-Avaux.



© H. Krisp

### **Triton palmé** *Lissotriton helveticus*

C'est le plus commun de tous les tritons qu'on peut rencontrer en Essonne. Plusieurs individus ont été observés dans les mares des forêts des Grands-Avaux et du Belvédère au cours du printemps.



© G. SanMartin

### **Triton ponctué** *Lissotriton vulgaris*

Première mention sur les ENS de ce triton, observé dans la forêt du Belvédère.



© Caillhampshire







# Synthèse floristique

Pour la synthèse floristique, seules les plantes extrêmement rares (RRR) seront traitées. Toutes ces données sont issues de base de données Cettia/Geonat'IDF ainsi que des inventaires botaniques réalisés par le Conservatoire botanique national du Bassin parisien (CBNBP).

## Bident à feuilles connées *Bidens connata*

Forêt des Grands-Avaux.



© S. Wolkenberg

## Grande Douve *Ranunculus lingua*

Marais d'Itteville.



© K. Zianek

## Montie printanière *Montia arvensis*

Butte Hébert, forêts du Belvédère et des Grands-Avaux, platière de Bellevue.



© Atlantides.it

© ATLANTIDES.IT

## Crassule de Vaillant *Crassula vaillantii*

Forêt des Grands-Avaux.



© S. Wolkenberg

**Noix de terre** *Bunium bulbocastanum*

Coteau de Pierrefitte.



© Gaspa

**Orpin de Bologne** *Sedum sexangulare*

Forêt des Grands-Avaux.



© Syno

**Orchis brûlé** *Neotinea ustulata*

Pelouses des Buys et de Mocquebouteille.



© R. Nickl

**Renoncule à fleurs en boules**

*Ranunculus nodiflorus*

Platière de Bellevue.

**Trinie commune** *Trinia glauca*

Pelouse des Buys.



© S. Lefmaer





# Portfolio

## 2022

# Balbuzard pêcheur



© A. Desbrières

Marais de Misery



© A. Desbrières

Marais de Misery



© F. Roubinet

Marais de Misery



© F. Roubinet

Marais de Misery



© F. Roubinet

Marais de Misery



© F. Roubinet

Marais de Misery



## Bergeronnette des ruisseaux



© B. Laparra

Marais de Fontenay-le-Vicomte

## Bergeronnette grise



© D. Chambrillon

Marais de Misery

## Bruant zizi



© B. Laparra

Marais de Misery



## Buse variable



© B. Laparra

Marais de Misery



© A. Desbueves

Marais de Misery



# Butor étoilé

© D. Chambrillon



Marais de Misery

© D. Chambrillon



Marais de Misery



© B. Laparra



Marais de Misery

© D. Chambrillon



© D. Chambrillon



© D. Chambrillon





## Coucou gris



© B. Lapparra

Marais de Misery



© A. Desbrueres

Marais de Misery



© A. Desbrueres

Marais de Misery



## Cygne tuberculé



© B. Lapparra

Marais de Misery



© D. Chambrillon

Marais de Fontenay-le-Vicomte

## Étourneau sansonnet

© D. Chambrillon



Marais de Misery

## Grand cormoran

© D. Chambrillon



Marais de Misery

## Faucon crécerelle

© D. Chambrillon



Marais de Misery



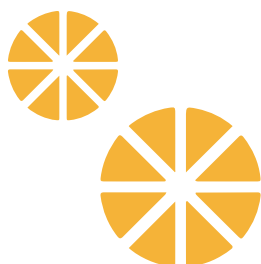
Marais de Misery

## Geai des chênes

© D. Chambrillon



Marais de Misery



## Goéland leucophée

© D. Chambrillon



Marais de Fontenay-le-Vicomte



# Grèbe huppé



© D. Chambrillon

Marais de Misery



© B. Laparra

Marais de Fontenay-le-Vicomte



© D. Chambrillon

Marais de Misery

# Héron cendré



© D. Chambrillon

Marais de Misery



© D. Chambrillon

Marais de Misery



© D. Chambrillon

Marais de Misery



© D. Chambrillon

Marais de Misery



© F. Gauchey

Marais de Fontenay-le-Vicomte



# Martin-pêcheur



© A. Desbrières

Marais de Misery



© B. Lapetra

Marais de Misery



© D. Chambrillon



Marais de Fontenay-le-Vicomte



© F. Gauchev



© D. Chambrillon

Marais de Misery



# Martin-pêcheur



© F. Gauchey

Marais de Fontenay-le-Vicomte



© V. et C. Buffet

Marais de Fontenay-le-Vicomte



© F. Gauchey

Marais de Fontenay-le-Vicomte



© V. et C. Buffet

Marais de Fontenay-le-Vicomte





# Milan noir



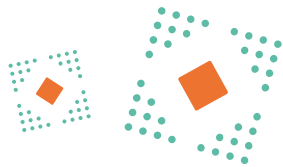
© A. Desbruères

Marais de Misery



© A. Desbruères

Marais de Misery



© D. Chambrillon

Marais de Misery



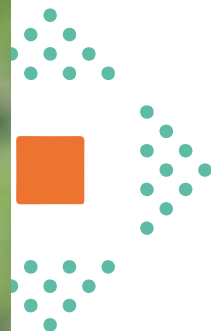
© D. Chambrillon

Marais de Misery



© D. Chambrillon

Marais de Fontenay-le-Vicomte



## Mouette rieuse



© D. Chambrillon

Marais de Fontenay-le-Vicomte



© D. Chambrillon

Marais de Misery

## Orite à longue-queue



© D. Chambrillon

Marais de Misery



## Pic épeiche



© A. Desbrières

Marais de Misery



© D. Chambrillon

Marais de Fontenay-le-Vicomte



## Pic vert



© D. Chambrillon

Marais de Misery



© D. Chambrillon

Marais de Misery



© D. Chambrillon

Marais de Misery

## Pie bavarde



© D. Chambrillon

Marais de Fontenay-le-Vicomte

## Pie-grièche écorcheur



© D. Chambrillon

Marais de Misery



## Pigeon colombin



© D. Chambrillon

Marais de Fontenay-le-Vicomte



© D. Chambrillon

Marais de Fontenay-le-Vicomte

## Pouillot véloce



© A. Desbrueres

Marais de Misery



## Rouge-gorge familier



© F. Gauchey

Marais de Fontenay-le-Vicomte



© D. Chambrillon

Marais de Fontenay-le-Vicomte



© D. Chambrillon

Marais de Misery



## Rousserolle effarvatte



© D. Chambrillon

Marais de Misery



## Sterne pierregarin



© D. Chambrillon

Marais de Fontenay-le-Vicomte



© F. Gauchey

Marais de Fontenay-le-Vicomte

## Machaon



© D. Chambrillon

Marais de Misery



© D. Chambrillon

Marais de Misery



© D. Chambrillon

Marais de Misery



## Ædémère noble



© D. Chambrillon

Marais de Fontenay-le-Vicomte





## Remerciements

Le Département de l'Essonne tient à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont saisi leurs observations dans les bases de données et qui ainsi contribuent à enrichir cette synthèse :

- Aurélien Agnus, Christophe Alexandre, Michel Andrieux, Fabrice Annen, Denis Attinault, Thierry Aurissergues, Agnès Baldzuhn, Arnaud Bak, Nathalie Barré, Guy Bas, Manon Bataille, Guy Bauple, Thibault Bazatolle, Florian Bazile, Théo Bedbeder, Mélanie Bedrines, Yacine Benhadj, Jacques Berger, Luc Berger, Sabine Beutin, Noelle Beuvar, Philippe Bienvenu, Philippe Billot, David Binvel, Méziane Bourassé, Lucille Bourgeois, Enora Bourgeois, Josiane Bourlet, Aurélie Brisson, Emeline Brossier, Alexandre Brûlé, Joël Brun, Valérie et Cyril Buffel, Dylan Cadiou, Marine Caron, Dominique Chambrillon, Sorlin Chanel, Denis Charreron, Fanny Chevallier, Jean-Christophe Chevillard, David Chevreau, Lucien Claivaz, Odile Clout, Anaïs Colin, Laurent Coquerelle, Pauline Couric, Romain Danielou, P. et S. Dardenne, Julien Daubignard, Matthieu Daudé, Gaëtane Deboeuf De Los Rio, Anna Defremont, Axel Dehalleux, Montaine Delmotte, Olivier Delzons, Stéphane De Oliveira, Alain Desbruères, Léo Domingues-Haccart, Vincent Dourlens, Mariela Duarte, André Duchemin, Louis Duchesne, Alizée Dugué, Julia Dupeu, Théo Duquesne, Chloé Duthoy, Thierry Fernez, Rui Ferrera, Lucile Ferriot, Jérôme Figea, Alain Floch, Sylvie Forteaux, Benjamin Fougère, Michèle Fouque, Cloé Fraigneau, Rémy Ganna, Renaud Garbé, Paul Gasnier, Frédéric Gauchey, Louis Gautier, Jean-Paul Gerfaud-Valentin, Paul Gilbon, Dominique Goldstein, Mathieu Gouirand, Antoine Goût, Margot Gouttepifre, Michel Guérin, Philippe Guichot, Antoine Guilbaud, Louis Guillaume, Melvyn Guillot-Jonard, Jean Guinamard, Hermione Guinot, Loukas Hanniet, Johan Hemminki, Olivier Hépiègne, Ronan Héry, Franck Hosdez, Camille Huguet, Merlin Humbert, Xavier Japiot, Cédric Jouve, Antoine Kita, Emir Kort, Arnaud Ladole, Bruno Laparra, Manon Lavaud, Christophe Le Renard, Loïc Lebel, Virginie Le Floch, Delphine Lemoine, Hervé Le Morvan, Gérard Leveslin, Gabriel Loiseau, Arnaud Loret, Morgann Loret, Stéphane Lucet, Roland Lucquiaud, Carole Malary, Julie Maratrat, Hervé Maréchal, Alexandre Mari, Adam Martin-Hadjjat, Diane Megias, José Miguel Martins Da Silva, Andrea Massa, Yves Massin, Bertrand Masson, Angélique Meynier, Pierre Miguet, Thomas Monjoin, Ghislaine Moulin, Laura Noel, Robin Panvert, Bernard Pasquier, Grégory Patek, Julie Penneteau, Carole Perez, Nathan Perrachon, Nathalie Perrochaud, Gwenaëlle Personnic, Aurélien Petit, JC Phénix, Elise Piron, Kevin Plaetevoet, Olivier Plisson, Christelle Pluvinet, Sarah Potier-Giquel, Christine Prat, Olivier Pratte, Ivan Przybylski, Philippe Rance, Isabelle Rellstab, Mathis Richard, Théo Ridet, Thierry Rigaud, Pierre Rivallin, Manon Roi, Morgane Rose, Florent Roubinet, Léo Roumieu, Quentin Rouy, Léo Royer, Marius Ruchon, Cédric Sallent, Didier Serre, Sébastien Sibley, Audrey Signol, Françoise Stiefater, Victor Taboga, Jean-Christophe Talibart, Laurent Thibedore, Evelyne Thomann, Pierre Tillier, Birgit Töllner, Jean-Christophe Trade, Gérard Trémoulière, Gilles Touratier, Lucas Valenza, Vincent Van de Bor, Léon Van Niekerk, Alexandre Verroye, Thierry Vidal, Fabrice Way, Olga Wiedemann, Karine Zanetta, Maxime Zucca,
- les photographes animaliers qui ont mis leurs clichés à disposition pour illustrer ce document,
- les membres des associations Arcania, Les lépidoptéristes de France, NaturEssonne et de la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO),
- les membres du Bureau d'études IEA 45,
- les agents du Conservatoire départemental des Espaces naturels sensibles.

# Annexes



## Liste des sites départementaux (classement par commune)

Site départemental	Communes
Carrière de Lunézy	Saulx-les-Chartreux / Villejust
Cave au Renard	Écharcon
Caves de Sermaise	Sermaise
Champignonnière d'Étampes	Étampes
Coteaux de Pierrefitte	Étampes / Saint-Hilaire
Coteaux des Verts Galants	Chauffour-les-Étréchy
Domaine de la Justice	La Ferté-Alais
Domaine de Montauger	Lisses / Mennecy
Domaine des Coudrays	Étiolles
Étang Baleine	Forges-les-Bains
Forêt de la Roche-Turpin	Bruyères-le-Châtel / Fontenay-les-Briis
Forêt du Belvédère	Chamarande
Forêt du Bois des Grais	Villiers-le-Bâcle
Forêt des Grands-Avaux	Champcueil
Forêt du Rocher de Saulx	Saulx-les-Chartreux
Forêt de la Barre	Auvers-Saint-Georges / Morigny-Champigny
Les Monceaux	Morigny-Champigny
Marais d'Itteville	Itteville
Marais de Fontenay-amont	Ballancourt-sur-Essonne / Fontenay-le-Vicomte
Marais de Fontenay-aval	Fontenay-le-Vicomte / Mennecy
Marais de Fontenay-le-Vicomte	Fontenay-le-Vicomte
Marais de la Grande Île	Mennecy
Marais de Misery	Écharcon / Vert-le-Petit
Marais des Rabiers	Prunay-sur-Essonne
Marais des Rayères	Corbeil-Essonnes / Villabé
Marais du Grand Montauger	Lisses
Parc de Fontenay	Fontenay-le-Vicomte
Pelouse de Mocque-Bouteille	Valpuiseaux
Pelouse des Buys	Puiselet-le-Marais
Platière de Bellevue	Moigny-sur-École
Prairie sous l'Église	Écharcon



## Références bibliographiques

*Les oiseaux d'Île-de-France : nidification, migration, hivernage*, P. Le Maréchal, D. Laloï et G. Lesaffre, Delachaux et Niestlé, CORIF, 2013.

*Suivi du Blongios nain en Essonne*, 2021  
NaturEssonne.

*Résultats du Wetlands 2021*, NaturEssonne.

*Synthèse du STOC 2021*, Olivier Delzons.

*Synthèse Faune IDF « Les odonates en IDF 2015-2021 »* - Yves Massin.

*Contribution de l'étude des Lépidoptères à la connaissance et à la gestion écologique d'Espaces naturels sensibles du Sud et de l'Est de l'Essonne*, 2020, association des Lépidoptéristes parisiens.

*Inventaire des Hétérocères des marais d'Itteville, Fontenay-le-Vicomte et Misery*, 2021, association Arcania.

*Atlas de la flore sauvage du département de l'Essonne*, Arnal G. et Guittet J., 2004, Biotope, MNHN.



**Essonne**  
TERRE D'AVENIRS

**Conseil départemental  
de l'Essonne**

Boulevard de France  
91012 ÉVRY-COURCOURONNES CEDEX

[essonne.fr](http://essonne.fr)      